



Philosophie Des enfants et des idées *LeD* Vivre

Michel Foucault aux racines de la libido

LeD Lire



Debbie Lynch-White Le mythe de la Bolduc *LeD* Culture

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CIX N° 70

LE DEVOIR, LES SAMEDI 31 MARS ET DIMANCHE 1^{ER} AVRIL 2018

3,05 \$ + TAXES = 3,50 \$

AFFRONTEMENTS VIOLENTS DANS LA BANDE DE GAZA



SAID KHATIB AGENCE FRANCE-PRESSE

Des heurts violents se sont produits entre Palestiniens et forces de sécurité israéliennes, vendredi, au premier jour d'une protestation de six semaines appelée la «Grande Marche du retour». Au moins 16 Palestiniens sont morts et des centaines d'autres ont été blessés. *Page A 6*

Gérald Tremblay veut tuer les rumeurs dans l'œuf

L'ex-maire rend public le document remis à son ancienne assistante

JEANNE CORRIVEAU

Gérald Tremblay a rendu public, vendredi, un document dans lequel il relate notamment les circonstances ayant entouré la perquisition effectuée à sa résidence et à son chalet en juillet 2015. C'est de ce document qu'il parlait lorsque sa conversation téléphonique avec son ancienne adjointe a été interceptée, en août 2015, par les policiers dans le cadre d'une enquête sur des allégations de corruption à la Ville de Montréal, a-t-il soutenu.

The Gazette révélait vendredi matin le contenu d'un affidavit des enquêteurs de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) pour l'obtention d'un mandat de perquisition chez l'ancienne adjointe de Gérald Tremblay. Les policiers relatent une conversation interceptée le 9 août 2015 dans le cadre d'une opération d'écoute électronique. L'ex-maire parle à son ancienne assistante, Marie-Andrée Biron, et dit vouloir lui confier un document parce qu'il ne sait pas ce qu'il va advenir de lui. Onze jours auparavant, la résidence de l'ex-maire ainsi que son chalet avaient été perquisitionnés.

Selon la transcription des policiers, il y aurait eu un silence de 15 secondes. Alors que son assistante indique ne pas savoir quoi lui dire, Gérald Tremblay pleure. Il est alors convenu que l'ancien maire ira lui porter le document.

Précisons que ni Gérald Tremblay ni son assistante ne sont visés par des accusations.

«Je ne veux pas que les gens commencent à spéculer sur la teneur de ce document»

G. Tremblay

Les pianos maudits de l'Université de Montréal

Deux bijoux choisis par la Faculté de musique sont arrivés de Hambourg fracassés

CHRISTOPHE HUSS

Le sort s'acharne sur la Faculté de musique de l'Université de Montréal, qui, coup sur coup, a dû faire une croix sur deux bijoux de piano sélectionnés avec grand soin, leur livraison s'étant avérée fatale. La saga, qui n'est toujours pas terminée, défie les statistiques habituelles, forçant les importateurs à revoir leurs méthodes et, surtout, leur point de chute.

C'est l'annulation du concert inaugural du nouveau piano Steinway de Hambourg de la salle Claude-Champagne l'Université de Montréal, le 5 avril prochain, qui a mis la puce à l'oreille du *Devoir*. Selon le communiqué publié par la doyenne de la Faculté de musique, Isabelle Panneton, «le piano destiné à la Faculté de musique avait subi des dommages importants durant son transport».

Ce que le communiqué de la Faculté de mu-

sique daté du 23 mars ne dit pas, c'est que le «piano, modèle D de Hambourg», qui sera «remplacé par un instrument du même modèle et en parfait état», est le second à subir ce triste sort!

Le piano cassé le jeudi 22 mars était en effet l'instrument de remplacement du piano initialement choisi en octobre par l'équipe de

VOIR PAGE A 12 : PIANOS

VOIR PAGE A 12 : TREMBLAY

BASKETBALL

Faire sa place au... panier

Une joueuse des Harlem Globetrotters invite les jeunes filles à croire en elles

Les Harlem Globetrotters ont toujours contribué à défoncer certaines barrières sociales. À la veille du passage de l'équipe de basketball au Québec, une de ses rares joueuses a fait irruption il y a quelques jours dans une école de Montréal pour montrer aux jeunes filles que tout est possible, sur le terrain comme en dehors. *Le Devoir* y était.

KARL RETTINO-PARAZELLI

Regroupés dans le gymnase de l'école primaire Westmount Park, quelque 200 élèves attendent avec fébrilité l'arrivée de l'invitée du jour. Au bout de quelques minutes, leur patience est récompensée: Briana Green, alias «Hoops», fait son entrée vêtue de son flamboyant



CATHERINE LEGAULT LE DEVOIR

Briana Green, des Harlem Globetrotters, se fait un devoir de présenter un modèle positif aux filles qu'elle rencontre.



AUJOURD'HUI

Perspectives › Les différents chemins de foi. Notre dossier sur les conversions. *Pages B 1, B 2 et B 3*

Congé pascal. *Le Devoir* ne sera pas publié lundi. Restez informés en consultant nos applications



Avis légaux..... B 6
Carrières..... A 8
Décès..... A 10
Mots croisés..... LeD 54
Petites annonces..... A 10
Sudoku..... LeD 54

VOIR PAGE A 12 : BASKETBALL

ACTUALITÉS

TRANSPORT

Observation des baleines : une industrie peu soucieuse de la sécurité, selon le BST

MAGDALINE BOUTROS

Des accidents cachés, une sécurité déficiente, des sorties en mer effectuées par mauvais temps : le BST tire la sonnette d'alarme quant aux dangers qui règnent sur les canots pneumatiques effectuant

des croisières d'observation des baleines dans le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. François Dumont, enquêteur principal régional pour le Bureau de la sécurité des transports (BST), est implacable : il s'agit d'une industrie qui évolue en vase clos, qui manque

de transparence et qui n'est pas surveillée adéquatement. Le BST a déposé cette semaine un rapport d'enquête troublant sur un incident survenu au large des Bergeronnes, sur la Côte-Nord.

Le rapport du BST dresse un constat sombre de la sécurité qui régnait à bord de l'embarcation. Aucun système de récupération d'homme à la mer ne se trouvait dans l'embarcation. Les bouées de sauvetage n'avaient pas pu être déployées puisque l'utilisation d'un couteau était nécessaire pour défaire les sangles. Les passagers n'avaient pas été informés quant à la manière d'utiliser l'équipement de secours. Et aucune évaluation des risques n'avait été effectuée par l'opérateur.

Or, selon M. Dumont, il ne s'agit pas d'une situation isolée, mais plutôt d'un exemple des manquements à la sécurité qui existent dans cette industrie.

Pas d'évaluation des risques

Lorsque des embarcations quittent le quai pour observer les baleines, les entreprises ne font qu'observer « aveuglément » la réglementation en vigueur dans le parc marin, « sans évaluer les risques inhérents à leurs activités », déplore M. Dumont.



MARTINE DOUCET GETTY IMAGES

Bien que les bateaux puissent naviguer à 25 nœuds dans le parc marin, les opérateurs devraient réduire leur vitesse à 10 nœuds dans les eaux où se trouvent des baleines, fait valoir le BST.

Celui-ci cite notamment l'exemple de la vitesse. Bien que les bateaux puissent naviguer à 25 nœuds dans le parc marin, les opérateurs devraient réduire leur vitesse à 10 nœuds dans les eaux où se trouvent des baleines, fait-il valoir.

Pour corriger la situation, le BST interpelle directement Transports Canada. L'organisme demande au ministère d'exiger que les exploitants de navires effectuent une évaluation de risques formelle de leurs activités et que des mesures soient prises pour réduire ces dangers.

Le BST déplore également un manque de transparence criant dans l'industrie des croisières d'observation des baleines. « Cette industrie, de manière générale, ne rapporte

pas ses accidents », laisse tomber François Dumont.

De 2006 à 2016, huit « événements maritimes » survenus au cours d'excursions d'observation de mammifères marins dans le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent ont été rapportés au BST.

Il est toutefois clair aux yeux de François Dumont qu'il ne s'agit que d'une portion des accidents qui se sont réellement déroulés.

Un constat alarmant

Selon François Dumont, le constat est alarmant. « Tout est bien décrit dans le rapport, insiste-t-il. L'industrie des croisières aux baleines dans le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent a tout intérêt à prendre acte de ce rapport d'en-

quête et à prendre les mesures nécessaires pour améliorer la sécurité et leur transparence. »

Bien qu'elle remette en question certaines conclusions, Croisières Essipit a « salué » le rapport du BST. « C'est un pas vers une réglementation uniforme, ce qui était nécessaire », a fait valoir en entrevue Marc Chaloult, coordonnateur des traités et affaires publiques pour le conseil de la Première Nation des Innus Essipit, propriétaire de Croisières Essipit.

Celui-ci a toutefois insisté pour dire que les croisières en canots pneumatiques sont tout à fait sécuritaires. L'incident qui est à l'origine du rapport du BST est un événement isolé, a-t-il assuré.

La Presse canadienne

BAND GRANDE BIBLIOTHÈQUE

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC



Exposition

ÉCLATS DE MÉMOIRE

Quand l'art retravaille le passé

SÉBASTIEN CLICHE

MORIDJA KITENGE BANZA

MARC-ANTOINE K. PHANEUF

Grande Bibliothèque

Salle d'exposition, niveau M

514-393-1111 Berri-UQAM | Entrée libre

banq.qc.ca

EN COLLABORATION AVEC LE FESTIVAL

ART SOUS TERRAIN 10^e



50 ans

Bibliothèque et Archives nationales

Québec



MARCO FORTIER

La vague #MoiAussi a commencé à déferler dans les écoles secondaires, avec les témoignages d'élèves qui disent avoir été victimes d'agressions entre les murs des établissements. Un regroupement de militantes réclame un plan d'urgence du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour appuyer les élèves laissées à elles-mêmes quand elles subissent des agressions sexuelles.

Le Devoir a rapporté vendredi le cri du cœur d'élèves et d'intervenantes qui dénoncent la loi du silence entourant les agressions sexuelles dans les écoles. Ces filles ont raconté au conseil de la Commission scolaire de

Montréal (CSDM), mercredi, que les attouchements et les autres formes d'agression sont courants entre les murs des écoles secondaires.

Les victimes d'agression se sentent abandonnées par le système d'éducation. Elles craignent de porter plainte. Et quand elles le font, elles ont l'impression que ça ne donne rien.

Obliger les écoles

Mélanie Lemay, qui se décrit comme une « survivante » d'une agression sexuelle, a éprouvé des sentiments partagés en prenant connaissance de la sortie des élèves dans Le Devoir.

« Je suis contente de voir que les élèves prennent la parole, mais je suis outrée que le ministère ne fasse rien pour

« Le réflexe des écoles est de se protéger plutôt que de protéger les enfants »

Mélanie Lemay, cofondatrice du mouvement Québec contre les violences sexuelles

elles! » dit la cofondatrice du mouvement Québec contre les violences sexuelles, créé dans la foulée des dénonciations d'agressions des dernières années.

Ce mouvement a contribué à faire adopter le projet de loi 151, qui vise à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les cégeps et les universités. La ministre de l'Enseignement supérieur (et de la Condition féminine), Hélène David, a obligé tous les établissements à se doter d'une équipe chargée d'accueillir les plaintes, de mener les enquêtes et d'accompagner les victimes.

Il faut maintenant obliger les écoles secondaires et même primaires à mettre sur pied un mécanisme semblable pour traiter les agressions sexuelles, estime Mélanie Lemay.

Le Devoir

UNIVERS DU STORE.ca
STORES DE QUALITÉ
MAGASINEZ DANS LE CONFORT DE VOTRE FOYER



SERVICE CERTIFIÉ 5 ÉTOILES

- * SERVICE D'ACHAT À DOMICILE GRATUIT
- * SERVICE DE DÉCORATION GRATUIT
- * SERVICE DE PRISE DE MESURE GRATUIT
- * SERVICE D'INSTALLATION GRATUIT
- * MEILLEUR PRIX GARANTI



ESTIMATION GRATUITE
1 855 770-8677
418 654-8677
514 231-8677
(954) 955-8677

CLAUDE BOUCHARD PROPRIÉTAIRE

TOILES À ROULEAUX • PANNEAUX COULISSANTS • PERSIENNES • STORES VOILAGE
• STORES ROMAINS • STORES MOTORISÉS • STORES DE VERRIÈRES
• STORES VERTICAUX • STORES HORIZONTAUX

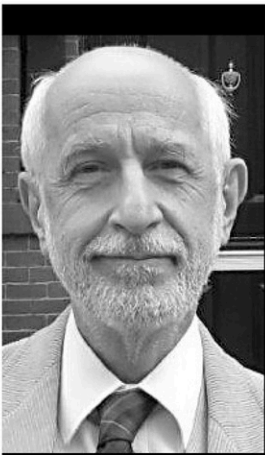
MONTRÉAL • LONGUEUIL • RÉPENTIGNY • LAVAL
ROSEMÈRE • BELOEIL • CHAMBLY • BROSSARD
QUÉBEC • LEVIS • BEAUPRÉ • SAINT-AUGUSTIN
FORT LAUDERDALE • WEST PALM BEACH

50% de rabais ou
INSTALLATION GRATUITE

Mario Merola

Peintures et Sculptures

514 381-6338



Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

ACTUALITÉS

DES QUESTIONS APRÈS L'AVEU DE CULPABILITÉ D'ALEXANDRE BISSONNETTE



Alexandre Bissonnette, en plaidant coupable aux accusations pesant contre lui, s'expose à une peine de prison de 150 ans.

JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

« La peine de mort à petit feu »

Des juristes s'interrogent sur la légitimité d'enfermer un condamné pour 150 ans

MARCO BÉLAIR-
CIRINO

à Québec

L'auteur de la tuerie à la grande mosquée de Québec, Alexandre Bissonnette, a reconnu avoir perpétré six meurtres prémédités. Coupable du « pire » des crimes, il s'expose à la « pire » des peines prévues au Code criminel : l'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 150 ans. L'homme âgé de 28 ans encourt ni plus ni moins « la peine de mort à petit feu », signale le criminaliste Jean-Claude Hébert, qui a des « doutes sérieux quant à la légitimité de la « loi Harper » de 2011 ».

La prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans était « le pire châtiment possible » pour les personnes condamnées pour un ou plusieurs meurtres au premier degré pendant 35 ans, soit de l'abolition de la peine de mort (1976) à la réforme du Code criminel (2011), rappelle le criminaliste Walid Hijazi.

Après les avoir décrites comme des « peines au rabais en cas de meurtres multiples », le gouvernement Harper a aboli les peines concurrentes. C'est pourquoi Alexandre Bissonnette encourt une peine d'emprisonnement totale de 150 ans — c'est-à-dire 25 ans pour chacune des personnes auxquelles il a arraché la vie le 29 janvier 2017.

Envoyer un jeune adulte croupir en prison le reste de ses jours constitue-t-il, plus de 40 ans après l'abolition de la peine de mort au Canada, l'un des « traitements ou peines cruels et inusités » interdits en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés?

Le débat sur le « changement à l'américaine » du Code criminel opéré par le gouvernement Harper est inévitable, estime le professeur émérite de droit constitutionnel Henri

« *Est-ce qu'éliminer la possibilité de réhabilitation, un principe de justice fondamental, dans tous les cas constituerait une peine cruelle et inusitée?* »

Walid Hijazi, criminaliste

Brun. « Le plus tôt sera le mieux », fait-il valoir.

Le Code criminel prévoit qu'une sanction juste vise à dénoncer à la fois le comportement illégal et le tort causé par celui-ci aux victimes ou à la collectivité, à dissuader quiconque de commettre de telles infractions, à assurer la réparation des torts causés aux victimes ou à la collectivité, mais également à favoriser la réinsertion sociale des délinquants, fait remarquer M. Hijazi. Le juge François Huot, qui a entériné mercredi les réponses aux accusations de M. Bissonnette, déterminera la peine à « la lumière » de ces principes ainsi que « des circonstances aggravantes et atténuantes propres au cas », explique-t-il.

« Est-ce qu'éliminer la possibilité de réhabilitation, un principe de justice fondamental, dans tous les cas constituerait une peine cruelle et inusitée? » s'interroge M. Hijazi tout en pointant la Charte canadienne des droits et libertés. « Là, on parle d'un jeune individu que l'État va devoir entretenir. Lui ou n'importe quelle autre personne dans les mêmes circonstances [se dirait:] "À quoi ça sert de suivre des cours dans la prison? À quoi ça sert de suivre une psychothérapie ou de suivre les recommandations d'un thérapeute? À quoi ça sert de suivre un programme de réhabilitation?" Ça ne lui sert à rien

parce qu'il ne va jamais sortir », poursuit-il.

La Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC), qui joue d'ordinaire un rôle de premier plan dans « la réintégration en temps opportun des délinquants comme citoyens respectueux des lois », aura pieds et poings liés par la peine d'emprisonnement ferme de 25 à 150 ans à laquelle pourrait être condamné Alexandre Bissonnette.

En plus de « tuer moralement » un jeune adulte qui reçoit une peine d'emprisonnement excédant son espérance de vie, les peines consécutives entraînent de « lourdes conséquences » sur le milieu carcéral ici comme ailleurs. « [Dans certains cas,] ça met en danger le reste de la population carcérale et le personnel. À quoi ça va lui servir d'avoir un bon comportement? » souligne Walid Hijazi.

Aujourd'hui, la société canadienne dispose d'« autres outils » pour empêcher un individu de quitter le pénitencier : la Déclaration de délinquant dangereux figure parmi eux. Le violeur et tueur en série de Scarborough Paul Bernardo a été déclaré « délin-

quant dangereux » en 1995. Il ne ressortira probablement jamais de prison. Le tueur d'enfants Clifford Olson s'est quant à lui fait refuser ses deux demandes de remise en liberté et est mort en prison après 29 années derrière les barreaux.

Jusqu'à la Cour suprême?

La Cour suprême devra tôt ou tard statuer sur la constitutionnalité des peines consécutives, selon Jean-Claude Hébert.

À ce jour, la Cour suprême « n'a pas été trop généreuse dans l'interprétation » de l'article 12 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui prescrit que « chacun a droit à la protection contre tous traitements ou peines cruels et inusités ». « Mais les portes sont encore ouvertes. Il ne faut pas désespérer », ajoute-t-il, se disant persuadé que le plus haut tribunal du pays pourrait suivre le « raisonnement qui a bien du sens » de la Cour européenne des droits de l'homme. Celle-ci a convenu qu'« une peine qui devenait insupportable par sa durée violait la disposition de la Convention européenne des droits de l'homme dans la mesure où il n'y avait pas une possibilité de donner une dernière chance à la personne et que son cas puisse être révisé par l'autorité compétente du pays concerné », résume l'avocat.

Enfin, M. Hébert reproche au gouvernement fédéral d'abandonner ses responsabilités en maintenant intactes les peines consécutives. « C'est de la lâcheté politique », lance-t-il.

Avec Hélène Buzzetti
Le Devoir

Le remède peut-il être la cause du mal?

Le meurtrier prenait un antidépresseur qui peut pousser à la violence

AMÉLIE DAOUST-
BOISVERT

« L'automutilation » et la commission d'« actes visant à blesser autrui » figurent parmi les effets secondaires potentiels de la paroxétine, un antidépresseur prescrit à l'auteur de la tuerie de la grande mosquée de Québec peu avant le drame.

Il n'en demeure pas moins qu'il est très difficile d'isoler le rôle du médicament dans un événement aussi tragique.

Un mandat de perquisition dont faisait état *La Presse* vendredi révèle qu'Alexandre Bissonnette s'était vu prescrire de la paroxétine. L'homme de 28 ans a plaidé coupable lundi à 12 chefs d'accusation, dont 6 de meurtre au premier degré.

« Ça ne donne pas des idées », précise la psychiatre Suzanne Lamarre, mais pour certaines personnes, le médicament peut mener à passer à l'action. » Les idées suicidaires ou les comportements agressifs ont davantage été observés chez les jeunes, surtout avant 25 ans, explique la spécialiste, notamment, du suicide. « Mais même avec des personnes plus âgées, il faut surveiller l'effet de l'antidépresseur sur l'agir », précise-t-elle.

Tous les antidépresseurs présentent un certain niveau de risque à cet effet, selon la psychiatre, et il est impossible de prédire quel patient subira ces effets secondaires rares. « L'important, c'est un suivi serré et un lien thérapeutique », plaide-t-elle.

La monographie du Paxil rapporte que des essais cliniques et des rapports de pharmacovigilance sur les inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS), famille dont il fait partie, font état d'effets indésirables sévères du type agitation jumelés à des actes d'automutilation ou à des actes visant à blesser autrui. « Dans certains cas, ces effets sont survenus dans les semaines suivant le début du traitement », ajoute-t-on. Une « surveillance clinique rigoureuse » est d'ailleurs recommandée.

Ces mises en garde sont apparues en 2004. Santé Canada précisait alors qu'un « petit nombre » de patients était concerné par ces effets secondaires. En 2003, Santé Canada avait déjà averti que les moins de 18 ans ne devraient pas

prendre ce médicament.

L'avocat Jean-Pierre Ménard a représenté par le passé quelques familles dont des proches prenant des ISRS s'étaient suicidés. Ce sont des causes extrêmement complexes, dit-il, car la preuve est très difficile à faire.

En défense, comme dans le cas où des blessures ont été imposées à autrui, « c'est très difficile d'isoler le médicament comme facteur dominant », remarque également l'avocat. Les molécules peuvent rester sur le marché dans la mesure où les fabricants divulguent les effets secondaires qui leur ont été rapportés, explique-t-il.

Si on expérimente des effets secondaires avec des médicaments comme les antidépresseurs, il est très important de ne pas les cesser radicalement, de préciser Doris Provencher. La directrice générale de l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale milite pour que les patients puissent décider de façon libre et éclairée de prendre un médicament ou de l'abandonner.

La paroxétine a valu à GlaxoSmith-Kline des démêlés avec la justice par le passé, que ce soit en raison du risque de suicide ou des symptômes de sevrage, notamment.

Selon le site américain Drugwatch, environ 5000 personnes ont déposé des actions judiciaires aux États-Unis en ce qui concerne le Paxil depuis sa mise en marché.

En 2001, la compagnie a été condamnée à verser 6,4 millions de dollars à la famille d'un homme qui a tué trois membres de sa famille avant de se suicider, alors qu'il venait de commencer à prendre ce médicament.

Au Canada comme aux États-Unis, des actions collectives pour des malformations chez des nouveau-nés dont la mère prenait le médicament se sont soldées par le versement d'indemnités.

Au Québec, une demande en action collective avait été intentée en 2004 contre GSK au nom des patients de moins de 18 ans qui s'étaient vu prescrire le médicament. L'avocat qui pilotait le dossier, M^e Serge Petit, a indiqué au *Devoir* que les démarches ont été abandonnées en 2005.

Le Devoir

BON VOYAGE



clubvoyages
Place Versailles

NOS DÉPARTS DE GROUPES 2018
7275 Sherbrooke Est, Montréal, Qc, Métro Radisson

LES GRANDS LACS du 30 juin au 14 juillet

BERLIN L'ÉTÉ du 16 au 27 août

LE MAROC circuit culturel du 5 au 20 octobre

Présentation à 18h30 le 4 avril à la librairie RAFFIN (Place Versailles)

L'ESSENTIEL DE L'INDE du 9 au 23 novembre (avec Michel Pominville)

L'INDE DU SUD, YOGA ET MÉDITATION du 30 nov. au 16 déc.

Présentation à 18h30 le 16 mai à la librairie RAFFIN (Place Versailles)

YVES PETIT
voyager avec
yvespetit.com

Réserver au 514.351.5814

Pour annoncer dans ce regroupement, communiquez avec
Evelyne De Varennes au 514 985-3454 ou edevarennes@ledevoir.com



Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Papeterie
Casse - Noisette

Nous tenons en inventaire agendas,
papiers Lalo, papier St-Gilles,
cartes, plumes et stylos,
albums de photos, articles de bureau,
sceaux, cires à cacheter.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

ACTUALITÉS

ENQUÊTE SUR LES FEMMES AUTOCHTONES

Non à une prolongation, dit une coalition autochtone

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le gouvernement Trudeau promet de répondre bientôt à la demande de l'enquête nationale sur les femmes autochtones, qui lui a réclamé deux ans de plus pour terminer ses travaux. Mais une importante coalition de leaders autochtones et de proches de victimes somme Ottawa de la leur refuser.

La ministre des Relations Couronne-Autochtones, Carolyn Bennett, promettait cette semaine de préciser « très bientôt » si son gouvernement octroiera ou non plus de temps à la Commission d'enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées. « Nous nous apprêtons à le clarifier », a-t-elle indiqué mercredi, en ajoutant que le gouvernement présenterait en outre sous peu son propre rapport pour répondre au rapport intérimaire qu'ont déposé les commissaires en novembre.

Les travaux de l'enquête nationale ont fait l'objet de nombreuses critiques depuis un an. La démission de la commissaire en chef Marion Buller a été réclamée à quelques reprises par des chefs autochtones ou des proches de victimes, qui reprochent notamment à la commission d'enquête de ne pas soutenir suffisamment les familles. Un grief qui a été réitéré dans une lettre acheminée à la ministre Bennett cette semaine.

Rejet de la demande

Près de 200 signataires lui ont demandé de rejeter la demande de prolongation de mandat de l'enquête nationale. « L'enquête doit terminer son travail dans un délai convenable. Sans prolongation. Sans ressources supplémentaires », écrivent les signataires dans la lettre dont le *Globe and Mail* a obtenu copie.

Les commissaires ont demandé, début mars, deux ans de plus au gouvernement fédéral, de même qu'une enveloppe supplémentaire de 50 millions — qui s'ajouterait aux 54 millions que leur a versés Ottawa pour les deux premières années de leur mandat qui devait se terminer fin 2018.

« L'enquête nationale a débarqué comme un bulldozer dans nos communautés et une prolongation [de son mandat] continuera d'exacerber le fardeau émotif et psychologique des personnes qu'elle devait reconforter », déplore la lettre.

« Un compte rendu nous a été rapporté de façon récurrente par les communautés: ils sont venus, ils ont pris nos histoires, ils sont partis », accusent les signataires dont font partie, selon le *Globe and Mail*, la grande chef Sheila North Wilson du nord du Manitoba, la chef Ava Hill du sud-ouest de l'Ontario et Pam Palmater, une militante autochtone qui est professeure à l'Université Ryerson. Elles ont toutes les trois déjà critiqué le travail de l'enquête nationale dans le passé.

En décembre, lors d'une rencontre de l'Assemblée des Premières Nations, lorsque des chefs autochtones ont adopté une résolution réclamant le licenciement de la commissaire en chef Marion Buller, la grande chef Sheila North Wilson avait pris le micro pour la sommer directement de démissionner.

La commission d'enquête a recueilli les témoignages de près de 880 témoins, depuis qu'elle a commencé ses audiences le printemps dernier.

Ses travaux ont cependant été ponctués de nombreux départs au sein de l'équipe — cinq licenciements, mais aussi une quinzaine de démissions, dont celles de la directrice générale, Debbie Reid, et de l'une des commissaires, Marilyn Poitras.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR



LUIS ACOSTA AGENCE FRANCE-PRESSE



VATICAN

Célébrations du Vendredi saint à travers le monde

Les chrétiens du monde entier ont lancé les célébrations de la fête de Pâques vendredi. À Montréal, 200 personnes ont marché dans les rues, marquant plusieurs arrêts dans différentes églises en compagnie de l'archevêque Christian Lépine (en haut). En Colombie, des membres de la confrérie des Nazaréens ont participé vendredi au Chemin de Croix (à gauche). Comme le veut la tradition, cette cérémonie fait revivre le calvaire de Jésus, de sa condamnation à mort à sa mise au tombeau. À Rome, le pape François a présidé la cérémonie du Vendredi saint. Devant le Colisée, il s'est allongé sur le sol pour adorer la croix du Christ (à droite). À Mexico, sur la place centrale Zocalo, les comédiens du groupe de théâtre Fenix Novohispano exécutent la 13^e étape du Chemin de Croix, après que Jésus est descendu de la croix (en bas).

Le Devoir

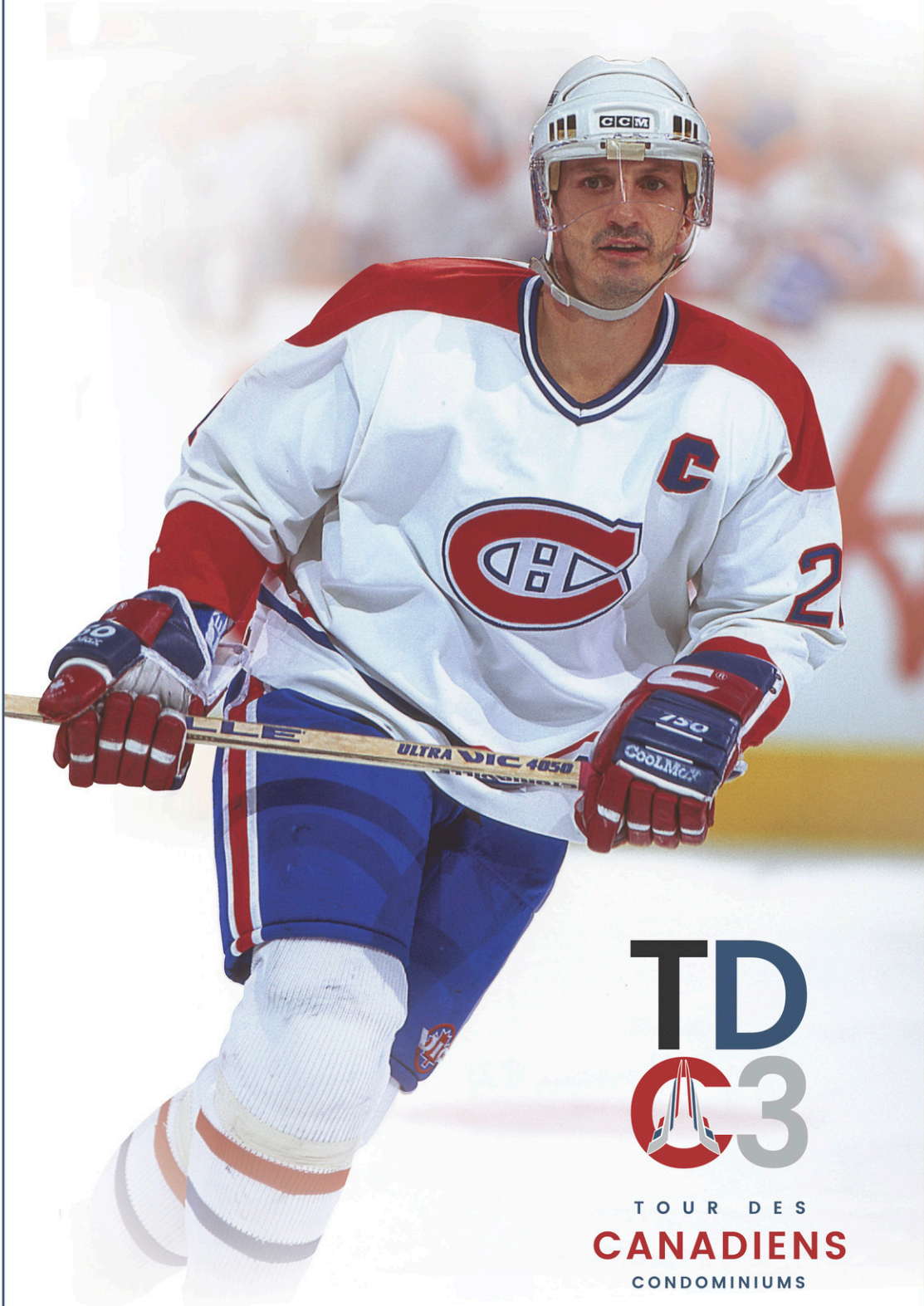
RENCONTREZ

GUY CARBONNEAU

LE HÉROS DE MONTRÉAL

SAMEDI, 7 AVRIL 9H30-12H30

OCCASION UNIQUE POUR AUTOGRAPHES ET PHOTOS



TD C3
TOUR DES CANADIENS
CONDOMINIUMS

Suite au succès extraordinaire de notre Grande Ouverture, voici la chance unique d'avoir un aperçu complet de Tour des Canadiens 3, la troisième phase du projet de condominiums le plus convoité de Montréal. Visitez notre Pavillon des Ventes ultramoderne, découvrez 2 superbes nouvelles suites modèles et faites l'expérience inoubliable de TDC3 en Réalité virtuelle. Tour des Canadiens 3 offre des suites au design de luxe et plus de 10 000 pi² d'aménagements modernes et sophistiqués. Faites partie du quartier Quad Windsor à 2 milliards de dollars, une communauté visionnaire au cœur du centre-ville de Montréal, vibrante à l'énergie des Canadiens de Montréal et liée directement au Centre Bell, au métro et au RÉSO souterrain.

MAINTENANT EN CONSTRUCTION

1 CHAMBRE À PARTIR DE 369 990 \$*

COLLECTION SAINT-LAURENT À PARTIR DE 574 990 \$*

COLLECTION PENTHOUSE À PARTIR DE 1,87 \$ MILLION*

PAVILLON DES VENTES
750, RUE PEEL
MONTRÉAL
(COIN SAINT-ANTOINE OUEST)
STATIONNEMENT GRATUIT SUR PLACE



PRIX ET RAFFRAÎCHISSEMENTS OFFERTS CETTE FIN DE SEMAINE!

TOURDESCANADIENS.COM



PARC MUNICIPAL DE DEUX ACRES

TOUR DES CANADIENS 3 SKYLounge



LA FORCE DU CENTRE-VILLE



Les illustrations sont conçues par l'artiste. Prix et spécifications sujets à changement sans préavis. Sous réserve d'erreurs et d'omissions.

ACTUALITÉS

MÉDECINE

Les jeunes obèses plus prédisposés aux cancers

L'épidémie d'obésité favoriserait l'apparition de cancers chez des patients de plus en plus jeunes

ISABELLE PARÉ

La flambée d'obésité et de surpoids qui touche les jeunes adultes américains fait gonfler l'incidence de certains cancers aux États-Unis et fait glisser à un âge de plus en plus précoce la découverte de tumeurs malignes liées au surplus de poids.

Les liens entre l'obésité et le risque accru de souffrir de 13 types de cancers ont déjà été établis en 2016 par l'Agence internationale de la recherche sur le cancer. Mais une récente étude jette un éclairage sur un phénomène nouveau : celui de diagnostics précoces chez les jeunes adultes obèses, et les effets persistants de leur prise de poids sur la probabilité de souffrir d'un cancer plus tard dans la vie.

«On observe que l'incidence de l'obésité chez les jeunes suit celle de certains cancers, qui apparaissent à un âge beaucoup plus précoce», affirme le Dr Nathan Berger, professeur à la Faculté de médecine de la Case Western University, joint par *Le Devoir*. Le chercheur est l'auteur principal de l'étude récemment publiée dans *Obesity*, financé par les National Health Institutes (NIH) des États-Unis.

Cette méta-analyse de plus de 100 études réalisée à travers le monde démontre que plusieurs cancers associés aux personnes de plus de 50 ans sont maintenant signalés chez des adultes dans la trentaine et la quarantaine.

En 2016, 10% des cancers du sein aux États-Unis (et au



JOHN MOORE GETTY IMAGES

Une jeune fille lit ses répliques d'une saynète présentée dans le cadre du programme Shapedown, en novembre 2010 à Aurora, au Colorado, destiné aux enfants et adolescents obèses.

Canada) ont frappé des patientes de moins de 50 ans et le quart des cancers de la thyroïde ont touché des patients de 20 à 44 ans, signale-t-on. Une étude dévoilée en février par la Société américaine du cancer a aussi rapporté une augmentation rapide de diagnostics de cancers colorectaux chez des adultes aussi jeunes que 20 ans ou 30 ans.

«La plus forte augmentation chez les jeunes adultes est ob-

servée pour les cancers du sein, du côlon, de la thyroïde et des ovaires», dit le professeur Berger.

Aux États-Unis, les taux de cancer du côlon chez les 20 à 39 ans ont doublé et sont en hausse de 1 à 2,4% par année depuis 30 ans. Les cas de cancer du rectum ont quadruplé chez les jeunes.

«Non seulement les risques de souffrir de ces cancers sont plus élevés, mais les pro-

nostics de ces patients sont souvent plus graves, car ils sont diagnostiqués à un stade plus avancé étant donné qu'ils ne répondent pas au profil type des patients dépistés pour de telles tumeurs», précise-t-il.

Effets permanents

Autre observation : plusieurs études démontrent non seulement que les jeunes obèses, présentant un indice

110 millions

C'est le nombre de jeunes dans le monde à risque de développer un cancer associé à l'obésité.

Au Canada, un jeune sur quatre souffre d'obésité ou d'embonpoint. Quelque 8600 cas de cancer au pays seraient liés à l'excès de poids.

Aux États-Unis, de 15 à 25% des cancers seraient liés au surpoids et à l'obésité.

Sources: *Obesity*, Coalition québécoise sur la problématique du poids, *New England Journal of Medicine*, Statistique Canada

de masse corporelle supérieur à 30 (IMC), courent un risque accru de développer des tumeurs malignes, mais que ce risque persiste même après la perte de poids. L'embonpoint vécu tôt dans la vie entraînerait des modifications épigénétiques et métaboliques persistantes, malgré le retour à un poids plus normal.

«Si vous avez fumé au cours de votre vie, vos risques [d'avoir un cancer] demeurent élevés même si vous avez cessé. C'est un peu la même chose pour l'obésité, des dommages persistent et des risques demeurent plus élevés pour certains types de cancers, même s'ils diminuent un peu», affirme le chercheur.

Les thèses actuelles postulent qu'un surplus de poids important favorise notamment l'inflammation chronique, la résistance à l'insuline, perturbe l'équilibre du microbiote

intestinal et stimule la production d'hormones sexuelles dans les tissus adipeux, autant de facteurs favorables au développement de cellules cancéreuses et précancéreuses.

«C'est la plus grande préoccupation à l'heure actuelle. Comment prévoir les impacts de la pandémie d'obésité actuelle? Cela peut prendre une ou deux décennies avant que les cancers se développent. On craint, dans les années à venir, que cela se répercute sur l'incidence de cancers chez des adultes de plus en plus jeunes», explique le Dr Berger.

À son avis, il est non seulement urgent de changer les habitudes de vie pour prévenir l'obésité, mais aussi de sensibiliser les médecins aux nouveaux risques auxquels font face leurs jeunes patients obèses. «Cela suppose que leurs médecins doivent surveiller cela de plus près, par certains dépistages précoces», dit-il.

Les études sont encore trop récentes pour revoir les directives en matière de dépistage systématique, notamment pour les cancers du côlon et du sein, destiné aux patients de plus de 50 ans.

On doit plutôt encourager le développement de méthodes de dépistage non invasives, comme de simples prises de sang, pour détecter les cancers, estime le chercheur, et inclure l'indice de masse corporelle aux banques de données et aux registres sur le cancer.

Le Devoir

Disparition d'Ariel Kouakou : un chien pisteur en renfort

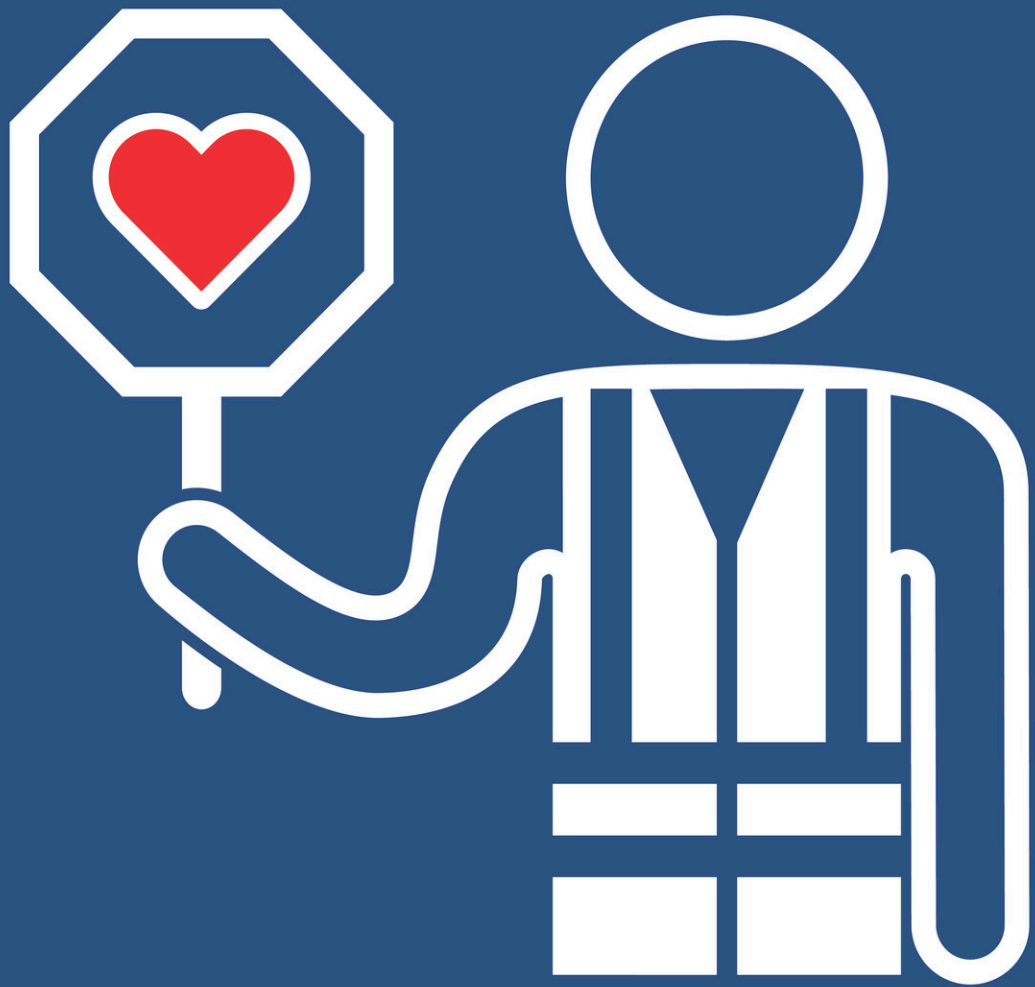
Les recherches en vue de retrouver le petit Ariel Jeffrey Kouakou n'avaient toujours pas porté leurs fruits en début d'après-midi vendredi. Les autorités ont repris leurs recherches en matinée sur les berges de la rivière des Prairies, dans le nord de Montréal. Depuis vendredi, les équipes de recherche disposent d'un chien pisteur provenant de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) de la Nouvelle-Écosse qui est spécialisé dans les recherches sur la glace et dans l'eau. Entre-temps, un bateau appartenant à Hydro-Québec sillonne de nouveau la rivière pour fracturer la glace. Des membres de l'escouade nautique du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) sont aussi sur les lieux. Cependant, des plongeurs n'étaient pas mis à contribution. Ce déploiement s'explique par l'hypothèse privilégiée par le SPVM, celle de la noyade du garçon de 10 ans après sa disparition survenue le 12 mars dernier.

La Presse canadienne

Attentat d'Orlando : la veuve du tueur acquittée

Miami — L'épouse d'Omar Mateen, l'homme qui a tué 49 personnes à Orlando en 2016, a été déclarée non coupable vendredi d'avoir aidé son mari à perpétrer le pire attentat djihadiste commis aux États-Unis depuis le 11-Septembre. Âgée de 31 ans, Noor Salman était accusée d'avoir aidé son mari à préparer l'attentat et d'avoir menti aux enquêteurs. Elle risquait la prison à vie. Les avocats de Noor Salman ont argué que sa déclaration à la police, dans laquelle elle a reconnu avoir eu connaissance des intentions meurtrières de son mari, a été faite sous la contrainte, après 16 heures d'interrogatoire. La défense a en outre avancé que M^{me} Salman est dotée d'un faible coefficient intellectuel, ce qui la rendrait influençable, et qu'elle était dominée par un époux violent, qui la battait.

Agence France-Presse

MON BRIGADIER SCOLAIRE
J'Y TIENS!

Matin, midi et soir, beau temps, mauvais temps, les 660 brigadiers et brigadières scolaires de Montréal protègent ce que nous avons de plus précieux : les enfants. Ils sont sans convention collective depuis le 31 décembre 2015.

SCFP
Syndicat canadien de
la fonction publique

www.scfp.qc.ca

Entente de principe pour les médecins résidents

La Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ) a conclu une entente de principe avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Sans entente depuis presque trois ans, les 3600 résidents avaient entamé des moyens de pression dans les dernières semaines, les discussions achoppant notamment sur la rémunération et la durée des gardes. L'entente «respecte le cadre budgétaire du gouvernement et s'avère cohérente avec l'ensemble des ententes conclues avec les autres employés de l'État et les professionnels de la santé», a indiqué le ministre Gaétan Barrette dans un communiqué publié vendredi après-midi. Les résidents des quatre facultés de médecine du Québec devront se prononcer sur l'entente de principe, dont le contenu n'a pas été dévoilé, dans les prochaines semaines.

Le Devoir

Wal-Mart se défend d'avoir «congedié» des handicapés intellectuels

Wal-Mart Canada a choisi d'utiliser la sémantique pour se défendre d'avoir «congedié» des employés souffrant d'un handicap intellectuel ou d'un trouble du spectre de l'autisme, même si le géant du commerce de détail leur a bel et bien montré la porte. Dans un courriel envoyé vendredi à La Presse canadienne, la porte-parole de Wal-Mart Canada, Anika Malik affirme que «Wal-Mart ne congédie pas d'employés.» «Ces personnes ont participé à un programme volontaire coordonné par des agences locales qui se sont associées à nos magasins pour offrir un environnement dans lequel ils pourraient s'impliquer.» M^{me} Malik ajoute que son entreprise a, après analyse, «dû prendre la difficile décision de mettre fin à [son] partenariat au programme de formation professionnelle». Wal-Mart n'a pas voulu confirmer le nombre de succursales où ce programme était en vigueur.

La Presse canadienne

LE MONDE

Corée du Nord : l'ONU sévit

Nations unies — L'ONU a frappé un grand coup vendredi en sanctionnant une cinquantaine de navires et sociétés accusés d'aider la Corée du Nord à contourner les sanctions internationales, en dépit d'une récente détente diplomatique sur le dossier nucléaire de Pyongyang. C'est la première fois que le Conseil de sécurité désigne une liste d'entités aussi large dans le cadre de l'embargo économique frappant la Corée du Nord. Au total, 15 navires et pétroliers nord-coréens voient leurs avoirs gelés et 13 d'entre eux sont aussi interdits d'entrée dans les ports du monde entier. L'ONU gèle par ailleurs les avoirs de 21 compagnies maritimes et d'import-export, dont trois basées à Hong Kong, et notamment Huaxin Shipping, qui a livré du charbon nord-coréen au Vietnam en octobre 2017.

Agence France-Presse

Pékin resserre la censure

Pékin — Contourner la censure d'Internet va devenir de plus en plus compliqué en Chine : la population et les entreprises étrangères se préparent à la prohibition à partir de samedi des « réseaux privés virtuels » (VPN) non autorisés. Selon différentes estimations, plusieurs dizaines de millions de personnes recourent à ces VPN pour se connecter à des sites ou réseaux sociaux bloqués par les autorités, comme Facebook, Twitter, Google, YouTube... ainsi que maints médias étrangers. Mais le gouvernement a déclaré la guerre à ces tunnels qui permettent de passer sous la « Grande Muraille informatique » du Web chinois. À compter du 31 mars, particuliers et entreprises étrangères devront absolument choisir parmi un nombre limité de services VPN approuvés par le régime communiste.

Agence France-Presse

Stephon Clark tournait le dos aux policiers

Los Angeles — Stephon Clark, un jeune Noir abattu par la police californienne dans le jardin de sa grand-mère, a été touché à huit reprises principalement dans le dos et sur le flanc, selon les résultats d'une autopsie privée demandée par la famille. Aucun impact de balle n'a été constaté sur le devant du corps, démontrant ainsi que le jeune homme de 22 ans, qui avait à la main un téléphone intelligent, ne présentait pas un danger pour les policiers, a affirmé l'avocat de la famille, Benjamin Crump. Les images vidéo de l'intervention du 18 mars, prises d'un hélicoptère de la police et par les caméras corporelles des deux policiers qui ont interpellé le jeune homme, montrent que les agents ont tiré 20 balles au total. Les policiers ont été suspendus. Mais cette énigme bavure contre un Noir a enragé la communauté afro-américaine, qui multiplie depuis lors des manifestations dans la paisible capitale californienne.

Agence France-Presse

Malala compte rentrer au Pakistan

Islamabad — La prix Nobel de la paix Malala Yousafzai, de retour au Pakistan plus de cinq ans après en être partie dans des conditions dramatiques, a annoncé vendredi qu'elle voudrait rentrer dans son pays une fois ses études achevées au Royaume-Uni. « Mon plan est de rentrer au Pakistan une fois mes études terminées, car c'est mon pays et j'ai autant de droit sur lui que n'importe quel autre Pakistanais », a-t-elle déclaré lors d'un entretien avec la télévision privée Geo. En 2012, Malala avait été évacuée d'urgence vers la Grande-Bretagne après avoir reçu une balle dans la tête au cours d'un attentat l'ayant ciblé à son retour de l'école.

Agence France-Presse

GAZA

La « Grande Marche du retour » tourne au drame

ANNABELLE CAILLOU

Ce qui devait être une marche pacifique s'est vite transformé en affrontements sanglants vendredi à Gaza. Au moins seize Palestiniens ont perdu la vie, sous les balles de l'armée israélienne, le plus lourd bilan des dernières années.

Des dizaines de milliers de Palestiniens, dont des femmes et des enfants, se sont rassemblés le long de la frontière qui sépare la bande de Gaza d'Israël, pour la « Grande Marche du retour ». Organisé par des civils — mais soutenu par le Hamas islamiste au pouvoir —, le mouvement de protestation doit s'étaler sur six semaines pour exiger le « droit au retour » des réfugiés palestiniens et dénoncer le blocus de Gaza.

S'aventurant à quelques centaines de mètres des barrières de sécurité, des manifestants ont lancé des pierres et des bouteilles incendiaires en direction des soldats israéliens.

Il ne leur en a pas fallu plus pour répliquer à coup de gaz lacrymogènes — notamment à l'aide d'un drone — et tirer de réelles balles sur la foule.

D'après le ministère de la Santé dans la bande de Gaza, 16 Palestiniens ont été tués et plus de 1400 blessés. Dans un discours vendredi, le président palestinien, Mahmoud Abbas, a déclaré qu'il tenait Israël pour pleinement responsable de ces morts.

Inquiètes d'une quelconque tentative d'infiltration sur le territoire, les autorités israéliennes avaient prévenu que l'armée n'hésiterait pas à ouvrir le feu sur les protestataires.

Tôt vendredi, un agriculteur



ADEL HANA ASSOCIATED PRESS

Des manifestants palestiniens ont marché par milliers vers la barrière qui sépare Israël de la bande de Gaza, vendredi, jetant des pierres et attirant les tirs des soldats israéliens qui ont fait au moins 16 morts et des centaines de blessés.

palestinien âgé de 27 ans a aussi été tué par un tir d'artillerie israélien dans le sud de l'enclave.

Relations tendues

Le scénario était pourtant « prévisible » de l'avis du professeur à l'Université du Québec en Outaouais Pierre Beaudet, qui rappelle à quel point les relations entre Israël et le Hamas ont toujours été tendues, d'autant plus dans la dernière année.

Entre le conflit sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem l'été dernier, le prochain déménagement de l'ambassade américaine et la situation toujours plus précaire des Palestiniens, « c'est une marmite qui était en train de déborder ».

Si l'Etat d'Israël fête ses

70 ans le 15 mai prochain, les Palestiniens attendent toujours la création de leur Etat.

La majorité des habitants de Gaza sont des descendants de Palestiniens qui ont fui les communautés sur le territoire israélien ou en ont été chassés.

« Le droit au retour des réfugiés » reste une revendication palestinienne fondamentale, mais, aux yeux des Israéliens, un obstacle majeur à la paix.

Vendredi marquait aussi la « Journée de la Terre », qui souligne tous les 30 mars la mort en 1976 de six Arabes israéliens lors de manifestations contre la confiscation de terrains par Israël.

Fin du conflit ?

Pour Sami Aoun, professeur à l'Université de Sherbrooke,

cette rébellion, tel un cri du cœur du peuple palestinien, ne réussira pas à faire pression sur Israël et à régler le conflit.

Un avis partagé par Pierre Beaudet, qui doute que les manifestations s'enchaînent ainsi jusqu'au 15 mai. « Il y a des limites à ce que les Palestiniens sont capables d'encaisser. Les familles ne veulent pas envoyer leurs jeunes se faire descendre comme des lapins. »

Les Palestiniens ainsi que la Turquie ont dénoncé un « usage disproportionné » de la force. La Ligue arabe, l'Égypte et la Jordanie ont aussi condamné la riposte israélienne. Le Conseil de sécurité des Nations unies a de son côté convoqué une réunion d'urgence vendredi.

« Encore un débat et le vote d'une résolution symbolique qui ne veut rien dire, prédit le professeur Beaudet. On constate depuis des années la dégradation de la situation sur le terrain, mais personne ne veut affronter les États-Unis. »

A son avis, la résolution du conflit israélo-palestinien repose majoritairement sur les épaules des États-Unis. « Ils ont déjà fait pression en 1991, sous George W. Bush père, forçant Israël à accepter des négociations sous la menace de leur couper les vivres. Mais c'est arrivé une seule fois en 50 ans et je doute que ça se reproduise avec Donald Trump », estime-t-il.

Si les États-Unis appuient depuis toujours Israël, Donald Trump a clairement défendu ce choix dernièrement, en reconnaissant Jérusalem comme capitale d'Israël et en décidant d'y transférer l'ambassade du pays le 14 mai.

Un geste qui n'a fait qu'envenimer encore plus la situation, les Palestiniens souhaitant faire de Jérusalem-Est, annexée par Israël, la capitale de l'Etat auquel ils aspirent. « Jérusalem, c'est le centre, le poumon économique, le symbole religieux. Une Palestine semi-indépendante ou autonome sans Jérusalem, c'est absolument impensable », dit le professeur Beaudet.

Un conflit « banalisé »

À l'heure actuelle, la cause palestinienne garde « une attraction symbolique », mais sur le plan diplomatique, opérationnel et stratégique, elle a perdu son effet mobilisateur, « banalisée, voire marginalisée par le reste du monde », affirme M. Aoun.

Dans la région, chaque pays arabe est aux prises avec ses propres problèmes, rappelle le professeur à l'Université de Sherbrooke. « La Jordanie est dans une situation précaire, la guerre syrienne fait des milliers de morts chaque jour, on voit encore des attentats en Libye, au Yémen et en Arabie saoudite. Difficile pour la Palestine d'avoir un appui de ces pays déjà bien occupés. »

Et impossible de compter sur l'opposition israélienne pour stopper les violences. « Il y a beaucoup de monde contre [le premier ministre] Benjamin Netanyahu, plongé dans un scandale de corruption, mais l'opposition est faible et fragmentée. Il n'y a aucun parti avec un vrai projet de société », renchérit Pierre Beaudet.

*Avec l'Agence France-Presse
Le Devoir*

AFFAIRE SKRIPAL

La Russie procède à une nouvelle vague d'expulsions

Quatre diplomates canadiens se font montrer la porte

MARIA PANINA
THIBAUT MARCHAND

à Moscou

Moscou a ordonné vendredi l'expulsion de plus de 50 diplomates d'une vingtaine d'États en représailles contre les pays ayant décidé la semaine dernière de chasser des diplomates russes dans le cadre de l'affaire Skripal, la plus importante vague d'expulsions croisées du genre de l'Histoire.

Les ambassadeurs de 23 pays, parmi lesquels la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, le Canada et la Pologne, ont été convoqués au ministère russe des Affaires étrangères, où ils se sont vu notifier les mesures d'expulsion prises à l'encontre de leurs diplomates.

« Il leur a été remis une note disant qu'en protestation aux accusations déraisonnables et aux expulsions de diplomates russes [...] la Russie déclare *persona non grata* le nombre correspondant d'employés diplomatiques », a annoncé le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué.

Concrètement, Moscou répond à l'identique, en expulsant le même nombre de diplomates que chaque pays a expulsé de diplomates russes. Quatre diplomates de l'Allemagne, de la France, de la Pologne ou du Canada devront par exemple quitter la Russie.

L'expulsion des quatre Canadiens a été confirmée à Ottawa par Adam Austen, porte-parole de la ministre des Affaires étrangères Chrystia Freeland. Le Canada avait rendu un avis d'expulsion contre un membre de l'ambassade russe à Ottawa et trois employés du consulat à Montréal. Ces quatre personnes ont jusqu'à jeudi pour quitter le Canada.

Treize diplomates ukrainiens devront également quitter Moscou, un nombre identique au nombre de Russes qui avaient été contraints de quitter Kiev cette semaine.

Selon un décompte effectué par l'AFP, 56 diplomates



PAVEL GOLOVKIN ASSOCIATED PRESS

L'ambassadeur canadien en Russie, John R. Kur, quitte le ministère des Affaires étrangères à Moscou, vendredi.

de 22 pays vont être expulsés de Russie après les mesures annoncées vendredi. À ce chiffre devraient s'ajouter les représailles de Moscou contre l'Australie et la Macédoine, qui n'ont pas encore été rendues publiques. Canberra avait expulsé deux diplomates russes et Skopje, un.

Moscou plaide l'innocence

Au total, avec l'annonce par Sergueï Lavrov jeudi soir de l'expulsion de 60 diplomates américains, au moins 119 diplomates en poste en Russie devront quitter le pays.

Moscou a aussi décidé de nouvelles mesures contre la

Grande-Bretagne, donnant un mois à Londres pour réduire son personnel diplomatique en Russie et l'amener au même niveau que celui des missions diplomatiques russes au Royaume-Uni.

Seuls quatre pays ayant annoncé des mesures contre la Russie échappent pour l'instant à ces représailles. « Compte tenu du fait que la Belgique, la Hongrie, la Géorgie et le Monténégro ont décidé au dernier moment de rejoindre ce mouvement, la Russie se réserve le droit de prendre des mesures » à l'avenir, a néanmoins déclaré la diplomatie russe.

Le 17 mars, Moscou avait déjà annoncé l'expulsion de

23 diplomates britanniques et ordonné la fermeture du British Council et du consulat britannique de Saint-Petersbourg.

Vendredi, la Russie s'est défendue d'être responsable de cette « guerre diplomatique » qui s'envenime. « Ce n'est pas la Russie qui a lancé un échange de sanctions ou un échange d'expulsion de diplomates », a déclaré à la presse le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

Les États-Unis avaient été le premier pays à apprendre, jeudi soir, l'expulsion de 60 de ses diplomates en réponse aux mesures équivalentes prises par Washington après l'empoisonnement le 4 mars au Royaume-Uni d'un ex-agent

double russe, Sergueï Skripal, et de sa fille Ioulia.

L'hôpital où est soignée Ioulia Skripal a indiqué que son état s'améliore rapidement, tandis que son père reste dans un état critique mais stable.

Contre-riposte américaine ?

Londres impute à la Russie cet empoisonnement à l'agent neurotoxique, malgré les démentis de Moscou, qui clame son innocence.

Les 60 diplomates américains expulsés « ont été déclarés *persona non grata* pour activités incompatibles avec leur statut diplomatique » et ont une semaine pour quitter le pays, selon la diplomatie russe, qui a également ordonné la fermeture d'ici samedi du consulat général des États-Unis à Saint-Petersbourg.

« Il n'y a aucune justification à la réaction russe », a aussitôt déploré la porte-parole du département d'État américain, Heather Nauert, en assurant que les États-Unis se réservaient « le droit d'y répondre » en examinant différentes options.

Au total, dans le cadre de mesures de rétorsion sans précédent coordonnées entre Occidentaux, plus de 140 diplomates russes en Europe, en Amérique du Nord, en Ukraine ou en Australie doivent être expulsés.

« Pour rétablir la vérité », la Russie a également demandé la convocation d'une « session extraordinaire » du Conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), selon M. Lavrov, qui a appelé jeudi les Occidentaux à avoir « une conversation honnête » avec les Russes sur l'empoisonnement de Skripal et de sa fille.

« La Russie souhaite une enquête objective et impartiale », a expliqué vendredi Dmitri Peskov, en réaffirmant que Moscou « n'est catégoriquement pas d'accord avec les accusations l'impliquant dans cet incident ».

Agence France-Presse

ÉCONOMIE

Le Québec est le plus menacé par le protectionnisme américain après l'Ontario

ÉRIC DESROSIERES

L'économie québécoise est l'une des plus exposées à la montée du protectionnisme américain, bien que les éventuels impacts de ce dernier soient probablement moins lourds qu'on pourrait le croire, estime une analyse de la Banque Nationale.

Un peu moins de 6% (5,8%) de l'économie canadienne est exposée aux menaces de révocation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de tarifs commerciaux et d'autres mesures protectionnistes brandies par le gouvernement américain, conclut une analyse de la Banque Nationale dévoilée cette semaine. C'est beaucoup moins que le poids total au Canada des biens exportés vers les États-Unis dans le produit intérieur brut (PIB), qui est de 20%, et même que le poids des biens exportés seulement par les industries à risque (11,6%).

Cette différence s'explique par le fait que seulement une partie de la valeur des exportations de ces industries à risque a effectivement été produite au Canada, le reste venant d'intrants eux-mêmes importés de pays étrangers, expliquent les auteurs de l'analyse, Marc Pinsonneault et Jocelyn Paquet. « Fait à noter, une exposition de 5,8% ne signifie pas que, dans le pire des cas, le PIB nominal du Canada serait réduit de 5,8% », écrivent-ils, soulignant que cela serait alarmant. « Cela signifie plutôt que, si les États-Unis décidaient d'imposer des mesures protectionnistes à toutes les industries mentionnées dans le présent rapport — un scénario hautement improbable —, seulement une portion de ces 5,8% serait alors en jeu. »

Le Québec sur la sellette

Le Québec apparaît comme le plus à risque au Canada après l'Ontario, avec 6,8% de son économie menacée par le protectionnisme américain, comparativement à 8% pour sa grande voisine et 6,4% au Manitoba, mais seulement 3,3% en Alberta et 3,2% en Colombie-Britannique. Cet écart tient notamment à la forte concentration et à la diversité des industries manufacturières au Québec et en Ontario, expliquent les auteurs de l'analyse.



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Parmi les industries à risque, on trouve celles directement visées par la rhétorique protectionniste américaine, comme le bois d'œuvre.

Pour arriver à ces totaux, ceux-ci ont établi trois groupes d'industries à risque. Le premier groupe est celui des industries qui ont été directement visées par la rhétorique protectionniste américaine, comme le bois d'œuvre, l'aéronautique, l'automobile (qui touche les pneus et le plastique au Québec) ou encore l'acier et l'aluminium, et dont le poids s'élève à 3,6% du PIB canadien et 4,3% de celui du Québec. Le deuxième groupe est celui d'autres industries qui feraient face à des tarifs douaniers élevés si elles devaient passer du régime de l'ALENA

aux règles générales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), comme le vêtement et la fabrication alimentaire, dont le poids équivalait à 0,5% des économies canadienne et québécoise. Enfin, le troisième groupe est constitué d'autres industries encore dont les exportations aux États-Unis représentent au moins 25% des ventes, comme les métaux de première transformation et les machines, qui mettent à risque 1,7% du PIB canadien et 2% de celui du Québec.

La proportion de travailleurs menacés est du

6,8%

C'est le pourcentage de l'économie québécoise menacée par le protectionnisme américain.

même ordre, rapporte la Banque Nationale. Au Québec, elle s'élève à 5,6% de l'ensemble des emplois, contre 7,3% en Ontario et une moyenne canadienne de 5,3%.

Les auteurs de l'analyse se penchent aussi brièvement sur le cas particulier du système de gestion de l'offre dans les industries agricoles du lait, de la volaille et des œufs. Bien qu'essentiellement tournés vers le marché intérieur, leurs producteurs font face à de fortes pressions de la part des États-Unis, qui réclament un meilleur accès au marché canadien protégé par un système de quotas. Ces exigences pourraient venir grandement perturber un secteur qui représente 0,8% de l'économie québécoise, contre seulement 0,5% au Canada et 0,4% en Ontario.

15 715 emplois

Estimant l'économie de son pays lésée par le fonctionnement du commerce international, le président américain, Donald Trump, a déjà ouvert plusieurs fronts, notamment contre l'ALENA, les avions du fabricant québécois Bombardier, l'acier et l'aluminium du monde entier ainsi que les politiques commerciales chinoises.

Bien qu'empruntant une méthodologie différente, l'analyse de la Banque Nationale arrive à une conclusion similaire aux autres études faites récemment sur le sujet. Dans son dernier budget, le gouvernement du Québec a, par exemple, estimé cette semaine que la mort de l'ALENA réduirait le PIB québécois de 0,5% et amènerait la perte de 15 715 emplois.

Le Devoir

Le bitcoin perd l'intérêt des marchés et gagne celui des régulateurs

JOSEPH SOTINEL
KEVIN TRUBLET

à Londres

Entre un intérêt amenuisé des particuliers et des régulateurs plus sévères avec les cryptomonnaies, le marché du bitcoin traverse une période houleuse, même si certains acteurs du secteur croient encore dans l'avenir de la première cryptomonnaie.

Après une fièvre d'achat fin 2017 et une chute spectaculaire au début de l'année, le cours du bitcoin, toujours morose, a de nouveau reculé ces dernières semaines. « La baisse des prix est une correction saine, après la folie de fin 2017 », a affirmé à l'AFP Kyle Samani, créateur en octobre dernier d'un fonds dédié aux cryptomonnaies, Multi-coin Capital, qui gère 50 millions de dollars pour des investisseurs privés. Mais s'il assure que la première cryptomonnaie

devrait profiter de l'intérêt global pour le secteur, son fonds ne parie pas sur une hausse des prix du bitcoin, à l'instar d'autres acteurs qui privilégient d'autres cryptomonnaies aux performances plus impressionnantes ou aux technologies plus innovantes.

« Les performances quotidiennes spectaculaires de 2017 paraissent bien loin », a souligné Jordan Hiscott, responsable investissement de la plateforme de marché en ligne Ayondo Markets. Par rapport au reste du marché des cryptomonnaies, le bitcoin a reculé et ne représente plus qu'un peu moins de 40% du volume des transactions, selon les données du site Coinmarketcap, contre 80% il y a encore quelques mois.

Signe de l'essoufflement, le nombre hebdomadaire de recherches sur Google avec le terme « bitcoin » a été divisé par plus de cinq depuis l'apo-

gée de l'intérêt pour la cryptomonnaie, atteint la semaine du 17 au 23 décembre. Le bitcoin évolue fin mars autour de 8000 \$US selon les prix compilés par Bloomberg, contre 19 511 \$US fin décembre.

Les analystes de Morgan Stanley ont souligné dans une note publiée début mars que les aléas du bitcoin reproduisent fidèlement le cycle de la bulle financière sur les valeurs technologiques de 2000, « sauf qu'il se produit 15 fois plus rapidement », précisent-ils. Depuis son lancement en 2009, la cryptomonnaie a toutefois déjà perdu environ 90% de sa valeur à deux reprises, en 2011 et en 2015, avant de repartir de plus belle. « Je ne serais pas surpris si les prix tombaient à 5000 \$US ou remontaient à 10 000 \$US », a résumé Craig Erlam, analyste pour Oanda, le marché demeurant extrêmement volatil. Il estime cepen-



JUSTIN TALLIS AFP

Le bitcoin évolue fin mars autour de 8000 \$US.

dant que les niveaux atteints en décembre ne seront pas revus de sitôt.

Dans un marché qui reste instable, les observateurs peinent à expliquer la baisse, même si certains font le lien avec des réglementations plus

sévères. Les gendarmes financiers des plus grands marchés du bitcoin, la FSA au Japon et le SEC aux États-Unis, ont multiplié les mises en garde et les actions contre les plateformes d'échanges. Par ailleurs, les réseaux sociaux Facebook et Twitter, ainsi que le moteur de recherche Google ont tous trois annoncé interdire les publicités pour les ICO, ces collectes de fonds effectuées en cryptomonnaie. « Sur le court terme, c'est négatif pour le marché », a expliqué à l'AFP David Drake, qui gère le fonds d'investissement LDJ Capital, qui possède des positions sur les cryptomonnaies.

D'autres expliquent la volatilité du bitcoin par des ventes importantes d'acteurs historiques, qui s'étaient taillé des parts de marché énormes quand la cryptomonnaie balbutiait.

Agence France-Presse

Nouvelle grève pour les salaires à Air France

Paris — Le personnel de la compagnie aérienne Air France était de nouveau appelé à faire la grève pour de meilleurs salaires vendredi, un troisième arrêt de travail en plus d'un mois qui a conduit à l'annulation d'un quart des vols. Le trafic était conforme aux prévisions vendredi matin, soit 76% de vols maintenus, a indiqué un porte-parole. Jeudi, la direction prévoyait d'assurer 80% des vols long-courriers et autant de court-courriers, à l'aéroport parisien d'Orly et en province, ainsi que 70% des moyen-courriers au départ et vers l'aéroport de Roissy. Selon une première estimation de la direction, 31,6% des pilotes, 28,3% des hôtesse et stewards, et 20,4% des personnels au sol ont cessé le travail.

Agence France-Presse

REPORTAGE PUBLICITAIRE

MES FINANCES EN TÊTE

Cryptomonnaies, pour y voir un peu plus clair

Les cryptomonnaies sont au cœur de l'actualité financière. Et pour cause! Saviez-vous qu'on en dénombre aujourd'hui plus de 1 500 dans le monde? Mais, entre la volatilité du bitcoin et l'avenir prometteur de la technologie des registres distribués (blockchain), il se dit et s'écrit tant de choses dans les médias qu'il devient très difficile d'y voir clair, même pour les investisseurs avertis. La seule certitude de l'heure, c'est que les cryptomonnaies, en tant que devises virtuelles, ne sont encadrées par aucune banque centrale ou autorité de réglementation.

Par contre, bon nombre de premières émissions de cryptomonnaie, communément appelées ICO (pour Initial Coin Offerings), sont soumises au Québec à la Loi sur les valeurs mobilières, administrée par l'Autorité des marchés financiers.



QU'EST-CE QU'UNE PREMIÈRE ÉMISSION DE CRYPTOMONNAIE?

En bref, une première émission de cryptomonnaie est une opération de collecte de fonds menée sur Internet par des entreprises ou des particuliers, et qui consiste à offrir, durant une période limitée, des « actifs » numériques généralement dans le but de financer un projet en démarrage. On vous offre non pas des actions qui seront cotées en Bourse, mais plutôt des « jetons » dont la « valeur » et l'utilisation éventuelles sont étroitement liées au succès du projet financé. Plutôt complexe, n'est-ce pas? Cryptomonnaie ou jeton, ce qu'il faut retenir, c'est que ces actifs numériques peuvent être émis par à peu près n'importe qui, d'où l'importance de bien se renseigner avant d'y investir ses dollars.

QUELS SONT LES RISQUES?

« Investir dans des actifs numériques comporte des risques élevés, à commencer par celui de perdre la totalité de son placement », indique Jean-François Fortin, directeur général du contrôle des marchés à l'Autorité des marchés financiers. De fait, les pratiques frauduleuses sont nombreuses, comme la publication de fausses informations qui visent à gonfler artificiellement la valeur d'une cryptomonnaie jusqu'à ce que les émetteurs liquident tout et se sauvent avec l'argent. « Même lorsque les émetteurs agissent de bonne foi, les risques de tout perdre demeurent élevés en raison des bogues informatiques ou des cyberattaques qui peuvent survenir sur les plateformes d'échange », précise M. Fortin. Et que dire de ces nombreux projets qui échoueront ou ne se concrétiseront jamais?

UN TYPE D'INVESTISSEMENT QUI N'EST PAS POUR TOUT LE MONDE

La technologie a beau évoluer, les règles d'or en matière d'investissement demeurent. Si on vous garantit des rendements élevés en peu de temps, passez votre chemin. Et puis, n'investissez que dans ce que vous comprenez. Or, comprendre le fonctionnement des cryptomonnaies requiert un minimum de connaissances en cryptographie, en informatique et en économie.

Vous jonglez avec l'idée de vous lancer? Alors, faites vos recherches. Assurez-vous d'obtenir une information fiable sur l'entreprise et le projet dans lesquels vous vous apprêtez à investir. Qui sont les administrateurs? Quels droits vous confèrent les jetons que vous vous apprêtez à acquérir? L'émetteur de la cryptomonnaie respecte-t-il la Loi sur les valeurs mobilières? Si vous n'arrivez pas à obtenir ces renseignements facilement, méfiez-vous.

Pour plus d'information sur les cryptomonnaies ou pour dénoncer toute situation problématique liée à ces produits, visitez lautorite.qc.ca ou contactez notre Centre d'information au 1 877 525-0337.

LORS DU PROCHAIN RENDEZ-VOUS :
L'ASSURANCE HABITATION

Cette campagne est rendue possible grâce à la contribution du Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance de l'Autorité.



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**

Mes finances en tête

VOS FINANCES

Le REER de tous les risques



Une des pierres angulaires du système canadien de la retraite, le régime enregistré d'épargne-retraite (REER), n'est pas sans effets pernicieux. Essentiellement, les limites viennent de l'individualisation des risques et de la faiblesse potentielle du rendement. On peut mieux comprendre et mettre en contexte la décision, annoncée en novembre par Québec, de se rallier aux autres provinces. De bonifier le Régime des rentes du Québec (RRQ) et de l'harmoniser avec l'équivalent canadien (RPC). Dans la dernière édition du *Bulletin de la retraite*, une initiative de l'Institut de recherche en économie contemporaine, l'auteur aborde les contraintes du REER, un véhicule conçu pour constituer le troisième pilier du système canadien de retraite, partageant son rôle avec les régimes complémentaires. Il y a des limites à vouloir privilégier l'individualisation des risques financiers associés à la retraite. Ces limites produisent d'autant leurs effets négatifs que dans le segment des régimes complémentaires, ceux à prestations déterminées cèdent leur place aux régimes à cotisations déterminées à vitesse grand V.

Rendement

Le plus connu des risques énumérés par l'auteur Riel Michaud-Beaudry est celui lié au rendement, exacerbé dans la conjoncture de faibles taux d'intérêt. À la recherche d'un rendement digne de ce nom, les REER ont délaissé massivement les titres à revenu fixe ou les dépôts à capital protégé pour exposer ce capital aux aléas des marchés. Ou pour le protéger en contrepartie d'un frais élevé venant amputer le rendement.

Longévité

L'autre risque connu est celui dit de longévité. L'option rente est généralement retenue lors du décaissement du REER à la retraite. Le titulaire aura alors à choisir essentiellement entre une rente certaine (ou déterminée) et via-

gère, modulant ainsi le montant des prestations qu'il recevra. Ces prestations seront également influencées par le niveau des taux d'intérêt et la durée des versements. L'auteur ajoute un élément moins connu, lié au calcul de la rente en fonction de la charge d'enfants. Il donne l'exemple du RRQ, qui soustraie du calcul de la rente le nombre de mois à faible revenu si les cotisants, majoritairement des femmes, sont admissibles à des prestations familiales pour un enfant de moins de 7 ans. « Pendant ces périodes de faibles revenus dus aux responsabilités familiales, une personne dépendante des REER pour sa retraite cotisera moins et recevra donc des rentes plus faibles à la retraite. »

Gestion du capital

La troisième limite est liée à la gestion du capital retraite en phase d'accumulation. Selon les règles de base en planification financière ou les principes de conformité, le cotisant retiendra une répartition d'actif plus conservatrice plus il approchera l'âge de la retraite, troquant le rendement pour une protection du capital accrue. Lorsque les risques sont mutualisés, comme c'est le cas pour le RRQ, les politiques d'investissement ne varient pas selon l'âge et visent davantage la croissance. Riel Michaud-Beaudry donne l'exemple du rendement annuel sur cinq ans de 10,2%, net des frais, affiché par la Caisse de dépôt et placement du Québec en 2017. « En guise de comparaison, l'Institut québécois de planification financière a pour hypothèse un taux de rendement réel net de frais de gestion de 2,75% pour un portefeuille dynamique pour l'année 2017-2018, ce qui place les rendements issus de portefeuilles individuels nettement en dessous de ceux gérés par la Caisse. »

Quant aux fameux frais de gestion... Si le détenteur d'un REER s'en remet généralement aux fonds d'investissement, et à moins qu'il privilégie les Fonds négociés en Bourse, il est soumis à des frais de gestion variant entre 0,5 et 2,5%. À la Caisse de dépôt, ces frais sont de 0,22%. Pour leur part, les régimes complémentaires de retraite ont des frais d'administration de 0,3 à 0,45% pour les régimes du secteur privé, de 0,25 à 0,35% pour ceux du secteur public. « Selon l'OCDE, des frais de 2% par année grugent 37% de l'accumulation de l'épargne, ce qui ne laisse que 63% à l'épargnant », souligne l'auteur.

Des frais de 2% ne laissent que 63% à l'épargnant



Nissan a inauguré cette semaine une usine à Namie. Dans cette ville ravagée par le tsunami du 11 mars 2011, 80% du territoire reste interdit d'accès.

FUKUSHIMA

Dans la ville fantôme de Namie, une usine pour tourner la page

ANNE BEADE à Namie

Namie, ville du nord-est du Japon située à quelques kilomètres de la centrale de Fukushima, était il y a peu encore une zone interdite. Partiellement rouverte, elle a inauguré cette semaine sa première usine depuis le drame de mars 2011. Le groupe japonais Nissan a décidé d'implanter là un site de recyclage des batteries de ses voitures électriques Leaf. Le bâtiment est sommaire et quasi vide et le nombre d'employés très modeste — dix seulement — mais c'est tout un symbole salué par Tamotsu Baba, le maire de cette cité portuaire meurtrie par le tsunami du

11 mars et l'accident nucléaire qui en a chassé les habitants. A ses côtés, le ministre de la Reconstruction Masayoshi Hoshino a aussi fait part de son enthousiasme à l'occasion d'une cérémonie organisée en début de semaine. « Sept ans ont passé, l'ordre d'évacuation a été levé » en mars 2017 dans cette partie de la commune « et nous travaillons dur » pour faire revenir les résidents, a-t-il déclaré. En février, 516 habitants seulement vivaient à Namie, qui comptait avant la catastrophe environ 21 000 personnes dans ses registres et dont 80% du territoire reste interdit d'accès. « Il nous faut des infrastructures, des emplois, des écoles », et cette usine « à la technologie de

pointe », dont la construction a été financée aux deux tiers par le gouvernement central, participe à cet effort, s'est félicité M. Hoshino. Nissan espère attirer « l'attention de l'étranger » et de nombreux visiteurs avec ce programme d'échange de batteries pour automobiles électriques, présentée comme unique au monde, qui débutera en mai au Japon avant une possible expansion à l'international. Si l'activité sera dans un premier temps limitée, Nissan voit grand, pariant sur l'essor annoncé des véhicules électriques, favorisé par des politiques publiques volontaristes et la crise du diesel.

Agence France-Presse

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

UQÀM

Université du Québec à Montréal

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) est une université publique de langue française dont le rayonnement est international. L'originalité et les caractéristiques propres de ses programmes, sa recherche de pointe souvent axée sur les préoccupations sociales ainsi que ses innovations en création ont contribué à bâtir sa renommée. L'UQAM offre plus de 305 programmes aux trois cycles d'études et accueille quelque 42 000 étudiantes et étudiants.

APPEL DE CANDIDATURES

VICE-RECTRICE OU VICE-RECTEUR AUX SYSTÈMES D'INFORMATION

FONCTIONS

Relevant directement de la rectrice, la vice-rectrice ou le vice-recteur aux Systèmes d'information conseille la Direction de l'Université en ce qui concerne l'évolution vers des choix technologiques souples et diversifiés en appui aux fonctions administratives et académiques de l'Université. Dans une vision intégrée de l'utilisation et du développement des technologies en soutien à l'enseignement, à la recherche et à la création, cette personne doit maintenir et développer les réseaux et infrastructures, les ressources informationnelles ainsi que les technologies audiovisuelles et multimédias pour les unités et services académiques et les services administratifs de l'Université. Elle assume la responsabilité des trois services qui relèvent d'elle : le Service de l'audiovisuel, le Service des bibliothèques et les Services informatiques. Elle est le répondant institutionnel de l'Université aux fins de l'application de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement.

L'appel de candidatures comportant notamment la description complète et les exigences du poste sont disponibles à [carrieres.uqam.ca](https://www.carrieres.uqam.ca)

Le premier mandat de la, du titulaire aura une durée de trois ans, pouvant être prolongé après évaluation.

Votre candidature, accompagnée d'un curriculum vitæ, devra être reçue **avant le 18 avril 2018 à 17 heures**, par courrier électronique ou par la poste.

Courrier électronique

petitclerc.normand@uqam.ca

Adresse postale

Monsieur Normand Petitclerc
Secrétaire général
Université du Québec à Montréal
Pavillon Athanase-David
1430, rue Saint-Denis, bureau D-4600
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Appel de candidatures

Unité permanente anticorruption (UPAC)

COMMISSAIRE ASSOCIÉ AUX VÉRIFICATIONS

Période d'inscription : Du 23 mars au 16 avril 2018

Concours numéro : UPACV2018-001

Région de Montréal

UPAC

PRÉVENIR VÉRIFIER ENQUÊTER

Les personnes possédant les qualités recherchées sont invitées à soumettre leur candidature à la procédure de sélection aux fins de constituer une liste de personnes déclarées aptes à être nommées commissaire associé aux vérifications, conformément à l'article 8 de la Loi concernant la lutte contre la corruption (LCLCC).

Le Commissaire à la lutte contre la corruption est un organisme dont la charge a été instituée par la LCLCC. Son mandat vise à renforcer les actions de prévention et de lutte contre la corruption en matière contractuelle dans le secteur public, notamment en matière contractuelle et contribuer à favoriser la confiance du public dans les marchés publics et les institutions publiques. Pour contribuer à l'atteinte de cette mission, le commissaire associé aux vérifications a pour principal mandat de diriger ou de coordonner les activités de toute équipe de vérification formée de membres du personnel du Commissaire à la lutte contre la corruption placés sous son autorité ou désignée par le gouvernement, selon le cas.

Attributions : Le commissaire associé aux vérifications (ci-après le « commissaire associé ») a principalement pour mandat de diriger ou de coordonner les activités de toute équipe de vérification formée de membres du personnel du Commissaire à la lutte contre la corruption placés sous son autorité ou désignée par le gouvernement, selon le cas. La LCLCC prévoit que son mandat est d'une durée de cinq ans et qu'il peut être renouvelé.

Conditions d'admission : Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle ou d'une attestation d'études pertinentes dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente ET posséder au moins dix (10) années d'expérience, dont cinq (5) années à titre de gestionnaire et cinq (5) années d'expérience professionnelle ou d'encadrement en matière de gestion contractuelle, d'enquête ou de vérification administrative.

Le comité constitué à cet effet prendra en compte dans son évaluation des candidatures, notamment, les critères suivants : le degré de connaissance du domaine de la vérification, de la fiscalité, de la comptabilité ou du droit corporatif, ainsi que du cadre normatif régissant la gestion contractuelle des organismes publics et des enjeux relatifs à la corruption et aux politiques publiques de lutte contre celle-ci, le leadership, le sens du service public, de l'éthique et de l'équité, la diplomatie, la capacité à traiter des dossiers hautement confidentiels et d'envergure, de même que la rigueur et les méthodes.

Cela vous intéresse ? Postulez dès maintenant !

***Un second avis d'appel de candidatures est actuellement en cours pour constituer une liste de personnes déclarées aptes à être nommées commissaire associé aux enquêtes.**

Consultez l'appel de candidatures complet sur le site <https://www.upac.gouv.qc.ca> ou sur le <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/ministere/carriere> ou écrivez-nous à rh.qualification@msp.gouv.qc.ca pour obtenir les détails et la façon de soumettre votre candidature.

CARRIERES.UQAM.CA

Québec

ÉCONOMIE



FRED DUFOUR AGENCE FRANCE-PRESSE

Les premières émissions d'obligations étrangères en Chine ont eu lieu en 2005.

Québec va bientôt émettre des obligations en Chine

Les Chinois ont soif de titres d'emprunt provenant de sources solides, selon Carlos Leitão

FRANÇOIS DESJARDINS

Le gouvernement du Québec est sur le point d'émettre des obligations sur le marché chinois, où les investisseurs souhaitent de plus en plus acquérir des titres d'emprunt étrangers.

Dans une entrevue accordée à l'agence Bloomberg, le ministre des Finances, Carlos Leitão, va beaucoup plus loin que la simple « exploration » dont il a été question dans son budget déposé mardi.

La vente d'« obligations panda », expression qui désigne les obligations émises en renminbis par des entités étrangères, « aura lieu à court terme », a dit M. Leitão dans l'entrevue publiée jeudi. « Ce n'est pas une question d'années, mais de trimestres. »

Les Chinois « sont très intéressés à recevoir des émetteurs de notre qualité », a ajouté M. Leitão. « La Colombie-Britannique est déjà là, et ils veulent encore plus d'émetteurs de notre calibre. Nous croyons que le marché obligataire chinois va croître rapidement. Ça nous donnera une autre avenue pour les cinq, dix et quinze prochaines années. »

Première province canadienne à s'aventurer sur le marché chinois en 2016, la Colombie-Britannique y a émis des obligations totalisant 665 millions, à échéance de trois ans au taux d'intérêt de 2,95%. En novembre 2017, la province a répété l'opération, mais en diminuant les sommes en jeu. Cette deuxième émission, à échéance de trois ans au taux de 4,8%, était de 192,5 millions.

Un gouvernement étranger qui veut solliciter l'argent des investisseurs chinois doit au préalable obtenir les autorisations nécessaires de Pékin. Les premières émissions d'obligations étrangères en Chine ont eu lieu en 2005. Elles ont été effectuées par la Société financière internationale (Banque mondiale) et la Banque asiatique de développement.

Lors de son annonce en novembre, le gouvernement de la Colombie-Britannique a dit que sa présence sur le marché chi-

nois permettait d'améliorer sa propre visibilité, ce qui finira par rejaillir sur les entreprises de la province. « Le fait de récolter des capitaux dans le marché chinois renforce notre profil commercial et financier dans le monde », a dit la ministre des Finances, Carole James. « La diversification de nos relations commerciales et financières, de même que nos exportations, peut se traduire par des emplois ici pour les entreprises de la Colombie-Britannique. »

La Colombie-Britannique a aussi réfléchi à l'idée d'émettre des « obligations masala », qui sont émises à l'extérieur de l'Inde mais en roupies. Quant aux opérations de financement sur le marché japonais, ce qu'ont fait Starbucks et Wal-Mart, par exemple, elles donnent lieu à des « obligations samouraï ».

Bonne année 2017-2018

Le gouvernement québécois, qui a récemment fait le point sur ses emprunts, a effectué un retour sur le marché britannique l'an dernier avec une première émission en livres sterling depuis 1996.

Son année 2017-2018 à l'étranger, indique le dernier budget, a été « une autre année exceptionnelle après 2016-2017 ». « D'excellentes occasions se sont présentées, en particulier sur le marché européen, où le Québec a réalisé la plus importante émission en euros de son histoire (2,25 milliards d'euros). »

Les nouveaux emprunts du Québec ont atteint 17,9 milliards de dollars canadiens en 2017-2018. Environ le tiers des emprunts à long terme comportent une échéance de moins de 10 ans, alors que la moitié est remboursable dans 10 ans précisément. Les obligations de plus de 30 ans ne représentent que 15% des emprunts. De manière générale, l'échéance moyenne des emprunts déjà contractés est de 11 ans, a indiqué le budget déposé mardi.

La majeure partie des obligations émises le sont en dollars canadiens.

Le Devoir

SCANDALE CAMBRIDGE ANALYTICA

Une gestion de crise chez Facebook qui laisse beaucoup à désirer

FRÉDÉRIC POUCHOT

Paris — Des réponses tardives, des explications peu convaincantes et un patron hyper exposé : la façon dont Facebook et son fondateur Mark Zuckerberg gèrent le scandale des données laisse beaucoup à désirer, selon des spécialistes en communication de crise interrogés par l'AFP.

Alors que les premières révélations sur l'utilisation à des fins politiques des données de 50 millions d'utilisateurs de Facebook ont éclaté le 17 mars, il aura fallu attendre le 22 pour que Mark Zuckerberg tente d'éteindre l'incendie, en présentant des excuses d'abord sur Facebook puis sur CNN. Une éternité à l'heure du numérique, aux yeux de plusieurs experts interrogés par l'AFP, qui y voient une faute majeure.

« C'est le b.a.-ba en cas de crise : chaque heure qui passe sans réagir, c'est un peu plus de bruit et de fureur », rappelle Marie Muzard, spécialiste de la crise digitale et fondatrice de la société de conseil MMC. « Parce que Facebook est une plateforme de communication, cela fait tout particulièrement partie de ses responsabilités de réagir rapidement et de manière proactive. C'est l'une des marques les plus influentes du monde, ce qui rend l'absence d'une réaction rapide encore plus dommageable », confirme Seth Linden, président et associé du cabinet new-yorkais Dukas Linden Public Relations.

Sur le fond, les explications et le mea culpa de Mark Zuckerberg laissent en outre les spécialistes de la gestion de crise sur leur faim. « On voit bien la

volonté qu'il a de « réparer » la confiance, mais aujourd'hui cette posture est vraiment fragilisée parce qu'en période calme, Facebook n'a pas assez expliqué et donné à voir son fonctionnement, n'a pas assez rendu visibles ses équipes et ses engagements. La crise met en valeur une sorte d'écran de fumée », estime Laure Boulay, fondatrice de L'Atelier de l'opinion.

« S'il s'est montré habile en plaidant coupable, tout en pointant la responsabilité implicite du chercheur Kogan et de Cambridge Analytica, le fait qu'il ait dit ne pas avoir imaginé qu'on puisse utiliser les données à des fins de manipulation électorale pose problème. Ce n'est pas crédible de la part de Facebook, qui concentre autant d'intelligence. Cela donne l'impression que Zuckerberg a créé un monstre qu'il ne contrôle pas, comme le Dr Frankenstein », estime Marie Muzard.

En outre, faire reposer la parole du groupe quasi exclusivement sur son patron emblématique, seul visage connu du réseau social, avec sa directrice générale Sheryl Sandberg, absente jusqu'ici dans ce scandale, le place sur la sellette. « Le nœud de la crise réside dans le statut de quasi-idole de Zuckerberg et Sandberg. Ils sont fragilisés et on est pratiquement dans la chronique annoncée de la chute d'une idole. L'identification totale de l'entreprise à son fondateur et porte-parole sans valoriser tous ceux qui la font tourner, c'est toute la fragilité de leur posture », analyse Laure Boulay.

« Mark Zuckerberg est vulnérable et, si cette crise de confiance perdure, il pourrait



Mark Zuckerberg

avoir du mal à résister, notamment si les actionnaires se désengagent. Cela peut aller très vite. Son homologue chez Uber (Travis Kalanick, NDLR) n'a pas survécu à la répétition de crises, et au sein de Facebook, il n'y a pas de « fusible », renchérit la fondatrice de MMC.

Dans ces conditions, Mark Zuckerberg joue très gros avec sa prochaine audition devant le Congrès américain annoncée par des médias américains.

Note interne

Les difficultés du groupe se sont encore accentuées vendredi, après la fuite d'une note interne d'un cadre dirigeant, datant de 2016 et affirmant que le réseau social est déterminé à croître même aux dépens des risques pour ses utilisateurs. L'auteur de cette note qui remonte à 2016, et qui a été révélée jeudi par le site Internet BuzzFeed, est Andrew Bosworth, cadre dirigeant du groupe considéré comme proche du fondateur et président, Mark Zuckerberg.

Dans un communiqué reçu jeudi par l'AFP, M. Bosworth a cependant pris quelques distances de son propre texte. « La triste réalité est que nous croyons tellement au rappo-

chement des individus que tout ce qui peut nous permettre de connecter plus de gens entre eux et le plus souvent possible nous semble *de facto* bon », affirme la note. Le texte rappelle que ces connexions permettent aussi aux utilisateurs de trouver l'âme sœur ou d'éviter un suicide, mais son auteur s'interroge cependant sur leurs conséquences négatives.

« Je ne suis pas d'accord aujourd'hui avec ce texte et ne l'étais même pas lorsque je l'ai écrit », souligne Andrew Bosworth dans un communiqué reçu par l'AFP. « L'objet de cette note, comme de beaucoup d'autres que j'ai rédigées en interne, était de faire remonter des sujets qui méritaient, à mon avis, plus de discussions de façon plus large au sein de l'entreprise », explique l'auteur.

Même si la note de M. Bosworth n'a été rédigée que pour mettre ses collègues devant des questions difficiles, elle laisse entendre que les dirigeants de Facebook étaient conscients des risques liés au fait de se connecter au réseau social et d'y partager opinions et données personnelles.

Agence France-Presse

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Appel de candidatures

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

AVIS DE RECRUTEMENT DE PERSONNES APTES À ÊTRE NOMMÉES MEMBRE ET VICE-PRÉSIDENT

La secrétaire générale associée responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif invite les personnes intéressées et possédant les qualités recherchées à soumettre leur candidature à la procédure de sélection aux fins de constituer une liste de personnes aptes à être nommées membre et vice-président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), et ce, conformément au Règlement sur la procédure de sélection des personnes aptes à être nommées membres du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (décret 901-2017 du 6 septembre 2017).

Ces candidatures sont recherchées en vue de pourvoir un emploi de membre et vice-président du BAPE à temps plein à Québec.

Mission

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a été institué en vertu de la Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement en décembre 1978. Il a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects écologique, social et économique. Pour réaliser sa mission, il mène des enquêtes, informe et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics.

Lorsque le ministre confie au BAPE un mandat de consultation publique ou de médiation en environnement en vertu de l'article 31.3.5 ou 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) ou lorsqu'il lui confie le mandat de tenir une consultation publique sur un projet d'aire protégée en vertu de l'article 39 de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel (chapitre C-61.01), le président du BAPE constitue une commission d'enquête.

Attributions

Pour accomplir leurs mandats d'enquête, les membres sont assermentés devant un juge de la Cour supérieure et ils jouissent des pouvoirs et de l'immunité des commissaires nommés en vertu de la Loi sur les commissions d'enquête (chapitre C-37). À ce titre, ils exercent des pouvoirs, tels que celui de citer des personnes et celui d'exiger tout document utile à la compréhension du dossier. Toutefois, l'approche privilégiée par le BAPE consiste à discuter avec l'ensemble des intervenants pour obtenir de façon volontaire l'information nécessaire pour répondre aux besoins du public et de la Lutte contre les changements climatiques.

De façon plus particulière, la personne titulaire doit notamment :

- coordonner des dossiers stratégiques du BAPE;
- assumer le suivi et superviser les modifications apportées au guide de gestion des audiences et au guide de gestion des médiations;
- assurer la formation des nouveaux membres;
- participer aux travaux du comité de coordination du BAPE;
- représenter le BAPE à diverses réunions de nature professionnelle, tant au Québec qu'à l'étranger;
- agir comme membre du comité de vérification interne;
- remplacer le président durant son absence.

Conditions de travail

Le membre vice-président est nommé par le gouvernement pour un mandat d'au plus cinq ans qui peut être renouvelé. L'échelle de traitement, applicable au 1^{er} avril 2018, est de 113 541 \$ à 147 602 \$.

Conditions d'admission

Détenir un diplôme universitaire dans les domaines de l'environnement, du droit, des sciences sociales, de l'économie ou de tout autre domaine pertinent et posséder une expérience pertinente de dix ans dans au moins un des domaines suivants : participation, consultation ou concertation publique, médiation, évaluation environnementale ou développement durable.

Modalités d'inscription

Soumettre un curriculum vitae, le formulaire d'inscription rempli ainsi que les renseignements demandés avant le 13 avril 2018 à 16 h 30, par l'entremise d'une plateforme numérique sécurisée accessible sur le site du ministère du Conseil exécutif à l'adresse suivante : www.mce.gouv.qc.ca/nominations-test/liste-postes.asp.

Si vous n'êtes pas en mesure de soumettre votre candidature en ligne, veuillez communiquer avec le Secrétaire aux emplois supérieurs au 418 643-8540, poste 5842. Pour de l'information concernant l'emploi, vous pouvez communiquer avec le BAPE au 418-643-7447, poste 400.

Le 29 mars 2018

Cet avis est publié par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement conformément au Règlement sur la procédure de sélection des personnes aptes à être nommées membres du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (décret 901-2017 du 6 septembre 2017).

Québec 
POUR L'ÉQUITÉ EN EMPLOI

GESTIONNAIRE DE PROGRAMME POUR L'AMÉRIQUE LATINE

Si vous croyez...

- que le changement social n'est pas une utopie
- que les principes et processus féministes peuvent contribuer à changer le monde
- que les militant(e)s du Canada et celles et ceux du Sud peuvent se soutenir mutuellement et apprendre les uns des autres

Vous voudrez peut-être poser votre candidature à titre de gestionnaire de programme à Inter Pares, une organisation canadienne vouée à la promotion de la justice sociale. Nous cherchons une personne pour travailler au sein d'une équipe de cogestion et pour gérer des programmes à l'étranger et au Canada. Pour la charge de travail, les qualités requises, le salaire, les avantages sociaux et le processus de candidature, consulter l'offre d'emploi sur notre site : www.interpares.ca

Date limite pour soumettre votre candidature: le 16 avril 2018.



Consultez l'appel de candidatures complet

sur le site <https://www.upac.gouv.qc.ca> ou sur le

<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/ministere/carriere> ou écrivez-nous à rh.qualification@mssp.gouv.qc.ca pour obtenir les détails et la façon de soumettre votre candidature.

Québec 

CULTURE



The Weeknd a pris ses fans par surprise vendredi en dévoilant à minuit six chansons dans lesquelles il évoque ses peines de cœur.

Rouvrir la plaie

The Weeknd lance *My Dear Melancholy*,

PHILIPPE RENAUD

Un an et demi après la parution du populaire album *Starboy*, l'auteur-compositeur-interprète The Weeknd lance le « projet » *My Dear Melancholy*, — la virgule est dans le titre ! —, qui marque pour le Torontois un retour aux sources R & B douloureux, langoureux et exploratoire du triptyque de *mixtapes* qui avait lancé sa carrière internationale en 2011. Son interprétation riche et sa voix délicate, portée par une production experte, compensent la maladresse des textes de l'auteur à la posture contrite par ses maux d'amour autodestructeurs.

C'est le rappeur Travis Scott qui, au début du mois, avait attaché le grelot sur cet album-surprise en affirmant, après écoute, y avoir reconnu le Torontois de ses débuts. Rien d'officiel, pourtant, n'avait encore été annoncé à propos du successeur de *Starboy*, qui avait valu à la prochaine tête d'affiche du Festival d'été de Québec le Grammy du meilleur album « *urban contemporary* ». Puis, mercredi dernier, une photo sur le compte Instagram d'Abel Tesfaye (The Weeknd au civil), un échange texto entre l'artiste et son producteur : « Devrait-on lancer ça

vendredi ? Ça m'importe peu, pour être honnête... »

Pour les fans de la première heure, les six nouvelles chansons de ce « projet » — The Weeknd préfère même parler d'un album plutôt que d'un EP — auront toute l'importance du monde. Après s'être égaré du côté pop-dance des palmarès depuis deux albums, Tesfaye s'entoure de nouveaux collaborateurs pour tenter de recréer la magie de ses *mixtapes* (*House of Balloons*, *Thursday*, *Echoes of Silence*). Il y parvient, tant dans les orchestrations que dans les mélodies, mais échoue sur le plan des textes.

En introduction de *Call Out My Name*, un piano triste dilué dans l'écho introduit la voix soyeuse de Tesfaye alors qu'un lourd coup de batterie électronique cadence cette balade écorchée, réalisée par le collègue torontois Frank Dukes, un des producteurs de l'heure sur la scène pop-rap-R & B qui supervise le « projet » — notons que le compositeur électronique américano-chilien Nicolas Jaar collabore... à l'écriture du texte !

La suivante *Try Me* accélère la cadence d'un tout petit cran, sa rythmique signée Mike Will Made It joue la carte minimaliste alors qu'un scintil-

lant motif de synthé survole le chant de The Weeknd ; la superposition des pistes de voix, l'ambiance de milieu de nuit rappellent parfaitement l'atmosphère tamisée et désespérée des *mixtapes*. Ici, c'est le Gatinos (né à Toronto) Jason Quenneville, alias DaHeala, qui donne un coup de main à la composition et à la réalisation — on le reverra sur la plus douce, et moins mémorable, *Privilege*, qui clôt le EP.

La surprise

La première vraie surprise arrive avec *Wasted Times*, une production signée Skrillex, héros du bro-step américain qui, aujourd'hui, tente de prouver que sa carrière n'est pas qu'un feu de paille. Méconnaissable sur cette allègre ballade R & B, à la rythmique légère, saccadée et harmonieuse... à défaut d'être vraiment originale — dans son motif rythmique UK garage, on peut clairement reconnaître l'influence des chansons *Etched Headplate* et *Untrue* de Burial d'il y a dix ans.

La seconde surprise offre les deux meilleures chansons du EP : il s'agit de la collaboration du producteur électro français Gesaffelstein, sa touche glaciale et ses orchestrations minutieuses, sur les chansons

I Was Never There et *Hurt You*.

La première nous ramène, elle aussi, à nos souvenirs du triptyque ; la seconde, plus tech-house, permet à Tesfaye de se rapprocher de la pop-dance de *Starboy*, mais avec une retenue très classe et un refrain, chanté falsetto, qui ne nous quittera plus. Et qui d'autre collabore à la composition et à la réalisation de la meilleure chanson du disque ? Guy-Manuel de Homem-Christo, l'un des deux Daft Punk, qui avaient bossé sur *Starboy*.

Reste le problème des textes, qui donnent à l'artiste un air piteux et braillard — en plus d'être parfois inutilement explicites. Les turpitudes du cœur ont façonné l'image d'amoureux éperdu de The Weeknd depuis ses premiers *mixtapes*, thème qu'il savait cependant articuler en tissant des liens avec ses expériences de vie nocturnes, crues et pas toujours heureuses. Sept ans plus tard, ça commence à sentir le réchauffé : aucun des textes n'atteint la cruauté lucidité de *The Morning (House of Balloons, 2011)*, pour ne citer que celle-ci. Dommage.

Le Devoir

MY DEAR MELANCHOLY, ★★ ★ 1/2
The Weeknd, XO/Republic



Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES & AVIS DE DÉCÈS

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT - À VENDRE OU À LOUER. Métro Outremont, loft béton, garage, ascenseur. 2 CAC, terrasse, balcon, A/C. LIBRE. PD Courtier 514-974-3319

160

APARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER



OUTREMONT
445 boul. St-Joseph Ouest, près Laurier
Immeuble béton, 2 ascenseurs
4 1/2 (Petit) 1 350 \$/mois
4 1/2 (Grand) 1 750 \$/mois
5 1/2 (Grand) 2 325 \$/mois
Chauffé, eau chaude et électroménagers inclus. Nouvelles fenêtres. Garage intérieur : 125 \$/mois

SURINTENDANT
514-276-5949

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition so-

ciale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

HOMA - 3 1/2 - À LOUER
H-duplex, gr. balc., métro Cadillac, tranquille, pas de chiens, n-fum., idéal pers. seule ou retraitée.
514-255-7659 514-882-9832

RECHERCHÉ - 4 1/2 ou gr. 3 1/2
Petite-Patrie/Rosemont/Villieray
750 \$ max., rue paisible, respectueuse, préretraitée, dernière location 15 ans. 514-273-8541

ROSEMONT - 4 1/2
Près cinéma Beaubien. Frais peint, n-fum., 1 ch. fermée, entrées, rangement. Tranquille. LIBRE.
825 \$ 450-668-0733

ROSEMONT - 7 1/2
2 pièces doubles, 1 ch. fermée, s/lavage, 2 rangements, entrées, 2 SDB, n-fum. Balcons. LIBRE.
1 400 \$ 450-668-0733

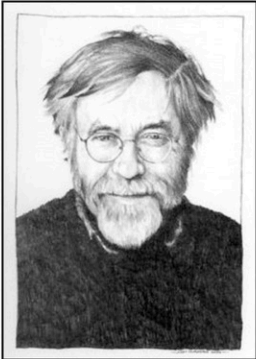
ROSEMONT - CACHET - 5 1/2
2e, ensoleillé, semi-ouvert. 2 ch. fermées, bois fr., équipé ou non, près services. JUILLET. 985 \$ 514-647-7911

HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

16E À PARIS : CONDO 3 1/2
jardin, asc., rénové, équipé, calme, ensoleillé, sécuritaire. Près Tour Eiffel, 2 à 5 pers. 850 \$ et +/sem. Clés à Mtl. 514-985-6341 condoparis16@yahoo.fr

À PARIS Petit bijou d'appart sur la Butte Montmartre, au coeur de Paris. Paisible, ensoleillé, ascenseur. 514-489-5955 appartement-montmartre.com

CONDOS PARIS CENTRE
Près métro et services. WIFI. Sem./mois À partir de 790 \$. Location : 514-999-0546 paris.condo@sympatico.ca



Peter Edward Pope
décédé le 4 avril 2017

Ton amour habite les traces et leur ombre
Apaisant chemin d'étoiles
Pour adoucir le manque de ton esprit,
ton intelligence, ton humour

La famille de Peter remercie ceux et celles qui lui ont témoigné sympathie et amitié au long de cette année triste.

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

Dans le MINERVOIS, charmante maison de village, rénovée et toute équipée, 4 pers., près toutes commodités, 50 km de la Méditerranée.
514-634-8764 www.bleumidi.com

PROVENCE - Vallée du Rhône
Maison tout équipée à Nyons. Terr. ensol. 2 cc, 2 sdb. 819-300-1330
www.bonnevisite.ca/nyons
mariehalarie@gmail.com

307
LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142
www.bonheurdoccasion.com

355
BAZARS ET VENTES DE GARAGE

WESTMOUNT
3024 ch. St-Sulpice.
30 mars 9h-15h, 31 mars 9h-16h, 1er avril 10h-16h
Vente de succession haut de gamme tableaux, antiquités, meubles.
www.rondabily.com

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien



Céline Chemineau Corazza
1928 - 2018

Céline Chemineau, épouse de feu Antoine Corazza, s'est éteinte sereinement le 28 mars 2018, à l'âge de 89 ans. Née en Tunisie, elle était la fille de Jean Chemineau et de Marie-Louise Beaulaigue.

Sa sagesse, son calme et sa générosité durant ses derniers jours ont émerveillé sa famille et elle laisse dans son souvenir aimant son fils Bernard et sa belle-fille Dominique Bulliard, ses petites-filles Laure et Claire, sa sœur Marie-Thérèse et son frère Paul, ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, en plus de plusieurs amis au Québec et en France.

La famille accueillera parents et amis à la résidence Virgo-Fidelis, 1453, Route 277, Lac-Étchemin, le lundi 2 avril de 13h00 à 14h00. Les funérailles suivront à 14h30 en la chapelle Spirî-Maria, 626, route du Sanctuaire, Lac-Étchemin.

555
GARDERIES, AIDE FAMILIALE

RECHERCHE AIDE FAMILIALE
À temps plein, pour 2 enfants un nouveau né et un enfant de 5 ans. Langues exigées, crèche, français et anglais. 613-875-5501

Un don d'espoir pour la vie

1-877-488-4222
www.ArmeduSalut.ca



Les petits frères des Pauvres

La famille des personnes âgées seules

Pour donner

1.866.627.8653

Le premier film distribué par chaîne de blocs arrive...

Serait-ce le début d'un mouvement ?

THOMAS URBAIN

à New York

Une petite comédie romantique indépendante américaine va devenir le premier film distribué en utilisant la *blockchain*, une technologie émergente dans la production vidéo et cinéma qui pourrait, selon ses partisans, aider l'industrie du cinéma à lutter contre le piratage.

No Postage Necessary sera disponible à partir du mois de juin (pas de date précise à ce jour) via l'application Vevue, dédiée aux échanges de contenu vidéo. Application décentralisée, ce qui signifie notamment que personne ne collecte les données personnelles des utilisateurs, Vevue s'appuie sur la plateforme technologique Qtum (prononcer Quantum) développée par la Qtum Foundation, basée à Singapour.

Vevue fonctionne avec sa propre cryptomonnaie, des *tokens* (jetons), qui feront bientôt l'objet d'une cotation et pourront être achetés sur des plateformes d'échange de cryptomonnaie, ont indiqué les producteurs de *No Postage Necessary*.

Pour attirer des utilisateurs, Vevue va distribuer gratuitement des jetons de sa plateforme avant la mise en ligne du film.

Le film sera disponible à la location et à la vente, à des tarifs différents. La production s'est refusée à communiquer un prix, indiquant seulement qu'il serait équivalent, pour la location, à ceux pratiqués sur les différentes plateformes vidéo en ligne. Le film sera également disponible sur des services plus classiques comme iTunes ou Amazon.

Il est également prévu une sortie en salles, dans un « minimum » de dix cinémas aux États-Unis, selon les producteurs du film, le petit studio Two Road Picture.

La chaîne de blocs, ou *blockchain*, est une technologie de stockage et d'échanges de données, transparente et sécurisée, qui sert de base à

la création et à la circulation des cryptomonnaies.

Chaque transaction entre deux parties prend la forme d'un *smart contract*, un « contrat intelligent », dont l'empreinte s'ajoute à une chaîne d'autres transactions déjà effectuées auparavant, formant une chaîne, la chaîne de blocs.

Il est théoriquement impossible de dissocier les ordres, ou blocs, les uns des autres et de falsifier ce qui ressemble à un gigantesque registre.

Empreinte indélébile

« Nous espérons que cela va signifier un changement dans la manière dont les contenus sont partagés et consommés », a expliqué dans un communiqué Jeremy Culver, producteur, scénariste et réalisateur de *No Postage Necessary*, qui évoque l'histoire d'un pirate informatique qui tombe amoureux et est, parallèlement, victime d'un chantage à la cryptomonnaie.

« Jusqu'ici, la technologie n'était pas prête, a dit le réalisateur, dont c'est le troisième long métrage. Il n'y avait pas de plateforme pour porter cette vision. »

Le principe de la chaîne de blocs présente, pour le cinéma et la vidéo, « beaucoup d'avantages », notamment la traçabilité et la protection contre la copie. Pour lui, « nous pouvons désormais imaginer un monde dans lequel les films ne seraient plus piratés ».

Derrière *No Postage Necessary*, d'autres sont déjà sur les rangs pour marier cinéma et chaîne de blocs.

Le projet « New Frontiers », qui comprend une saga de science-fiction en cinq volets et dont la sortie est prévue d'ici la fin de l'année est plus innovant encore. Outre le fait d'être distribués grâce à la *blockchain*, les cinq films ont été financés par une collecte de fonds en cryptomonnaie, pour un budget global d'environ 5 millions de dollars, selon le site spécialisé Deadline.

Agence France-Presse

FESTIVAL DE CANNES

Scorsese et le Carrosse d'or

Paris — Le monstre sacré du cinéma américain Martin Scorsese, 75 ans, recevra pendant le Festival de Cannes le Carrosse d'or, prix annuel décerné par la Société française des réalisateurs de films (SRF).

Depuis 2002, les cinéastes de la SRF distinguent ainsi un de leurs pairs à l'ouverture de la Quinzaine des réalisateurs, section parallèle du Festival.

Le Carrosse d'or — dont le nom rend hommage au film éponyme de Jean Renoir — récompense un réalisateur pour les qualités novatrices de ses films, pour son audace et son intransigeance dans la mise en scène et la production.

« En 2018, pour son 50^e anniversaire et la 50^e édition de la Quinzaine des réalisateurs, la SRF est fière de saluer un cinéaste d'exception et une source d'inspiration intarissable », a indiqué l'organisation de cinéastes dans son communiqué.

À cette occasion, une journée sera organisée avec Martin Scorsese à Cannes le 9 mai, avec la projection de *Mean Streets*, révélé à la Quinzaine des réalisateurs en 1974, suivie d'une « conversation » avec le cinéaste, puis de la remise

du prix pendant la cérémonie d'ouverture de la Quinzaine des réalisateurs.

Après *Mean Streets*, Martin Scorsese avait décroché la Palme d'or à Cannes en 1976 pour *Taxi Driver*, puis le prix de la mise en scène en 1986 pour *After Hours*.

L'an dernier, la Société des réalisateurs de films avait distingué le cinéaste allemand Werner Herzog. Aki Kaurismäki, Jia Zhangke, Alain Resnais, Jane Campion, Nuri Bilge Ceylan, Jafar Panahi, Agnès Varda, Naomi Kawase ou Jim Jarmusch comptent parmi les précédents lauréats.

La SRF est née en 1968 après l'affaire Henri Langlois (du nom du directeur de la Cinémathèque limogé puis réintégré à la suite d'un mouvement des cinéastes) et l'annulation du Festival de Cannes cette année-là. Elle a ensuite créé à Cannes l'année suivante la Quinzaine des réalisateurs, section non compétitive.

Le Festival de Cannes aura lieu cette année du 8 au 19 mai, avec pour présidente du jury l'actrice australienne Cate Blanchett.

Agence France-Presse

Décès de la pianiste Livia Rév

La pianiste hongroise Livia Rév est décédée mercredi à Paris à l'âge de 101 ans. Lauréate, en 1938, du Grand Prix de l'Académie Franz Liszt de Budapest, où elle est l'élève du compositeur Leo Weiner, elle avait quitté la Hongrie en

1946 pour s'établir à Paris. Peu connue du grand public, Livia Rév était une légende dans le milieu des amateurs de piano, notamment pour ses interprétations de la musique de Debussy. Elle est morte trois jours après le centenaire de la disparition du compositeur qui a forgé son mythe.

Le Devoir

LES SPORTS

SOCCER

Baptême du feu pour Camacho et Silva

Les deux nouveaux venus réanimeront-ils l'attaque et la défense de l'Impact ?

BILL BEACON

Maintenant que les signatures de contrat ont été effectuées, l'Impact de Montréal peut se remettre au travail.

Le défenseur Rudy Camacho et le milieu de terrain Alejandro Silva devraient disputer leur premier match en MLS samedi soir, quand l'Impact (1-2) rendra visite aux Sounders de Seattle (0-2). Le défenseur central Rod Fanni avait pour sa part effectué son baptême du feu le 17 mars, au Stade olympique, dans une victoire de 1-0 contre le Toronto FC.

L'Impact espère que ces ajouts internationaux viendront augmenter les habiletés d'une équipe qui a amorcé la saison avec très peu de profondeur en défense et en attaque.

L'entraîneur-chef Rémi Garde a d'ailleurs mentionné que l'ajout de profondeur à sa formation était une priorité.

«C'était un objectif pour moi et pour l'équipe, a-t-il dit. Si vous regardez les résultats que nous avons eus depuis le début de la saison, ce n'est pas ce à quoi nous nous attendions. Mais en ce qui concerne notre façon de jouer et l'énergie des joueurs, je n'étais pas déçu de ce que j'ai vu. Je suis très heureux d'avoir cette profondeur maintenant.»

Les nouveaux venus vivront une première expérience classique de la MLS à leur première partie: un long vol vers la côte ouest pour jouer sur un terrain de gazon artificiel et contre une équipe qui perd ra-



L'Impact a acquis le joueur uruguayen Alejandro Silva du club argentin CA Lanus la semaine dernière.

NATACHA PISARENKO ASSOCIATED PRESS

rement à domicile.

Toutefois, le moment est peut-être parfait pour la troupe montréalaise. Les Sounders seront privés des attaquants Clint Dempsey, suspendu parce qu'il a reçu un carton rouge au dernier match, et Jordan Morris, qui ratera toute la saison en raison d'une déchirure ligamentaire au genou.

Le joueur désigné Osvaldo Alonso et le milieu de terrain

Victor Rodriguez n'ont quant à eux toujours pas disputé une partie cette saison pour cause de blessures.

Tout comme le Toronto FC, les Sounders ont dû jongler avec les matchs de la MLS et de la CONCACAF, mais ils sont maintenant éliminés de la Ligue des champions.

L'Impact a commencé la campagne avec un seul défenseur central en santé, soit Vic-

tor Cabrera. Âgé de 36 ans, Fanni, qui est arrivé en provenance de Marseille en France, a été très efficace contre le Toronto FC.

Camacho, qui a 27 ans, arrive du club belge Waasland-Beveren et il est attendu de lui qu'il devienne la pierre angulaire en défense.

Silva, un Argentin de 28 ans, amène de belles aptitudes du côté droit de l'attaque, même

si Jeisson Vargas et Raheem Edwards, qui ont évolué à cette position depuis le début de la saison, ont fait bouger les cordages.

«Alejandro est un style d'attaquant que je n'avais pas avant aujourd'hui, a affirmé Garde. Il a un profil différent de Jeisson et Raheem et il a plus d'expérience. Ça me donne des options.»

La clé sera de connaître la vitesse avec laquelle ils s'adapteront à une nouvelle équipe et une nouvelle ligue. Il a été dit de Camacho et de Silva qu'ils se sont déjà bien intégrés au sein de leur équipe.

Maintenant, ils devront faire de même sur le terrain.

«Ce sont de bons gars. Ils sont calmes et ils n'ont pas une personnalité forte, a déclaré le milieu de terrain Samuel Piette. Je crois que ce sera bénéfique pour nous dans le vestiaire. Ce sera plus compétitif au sein de l'équipe et c'est important pour nous parce que nous aurons tous à travailler chaque jour.»

Piette, Edwards et Michael Petrasso sont de retour après avoir aidé le Canada à vaincre la Nouvelle-Zélande 1-0, lors d'un match amical en Espagne. Petrasso s'est cependant blessé et il sera à l'écart du jeu contre les Sounders.

Le joueur désigné Saphir Taider est aussi de retour après avoir porté les couleurs de l'Algérie.

La Presse canadienne

TENNIS

Zverev et Isner en finale à Miami

John Isner s'est approché un peu plus du titre le plus prestigieux de sa carrière de 14 ans sur le circuit de l'ATP en disposant de Juan Martín del Potro 6-1, 7-6 (2) en demi-finales, vendredi après-midi, à l'Omnium de Miami.

«Je joue mon meilleur tennis depuis vraiment très longtemps, a déclaré Isner après le duel. Je suis très heureux de le faire ici.»

L'Américain de 32 ans a mis un terme à la séquence de 15 victoires de del Potro, qui a triomphé au tournoi d'Indian Wells il y a deux semaines en disposant en finale de Roger Federer.

Fatigue

La fatigue accumulée par l'Argentin ces derniers temps semble avoir favorisé Isner, qui a dominé son adversaire au service ainsi qu'en fond de terrain.

Le géant de 6 pieds 10 a décoché 13 as et ne s'est jamais retrouvé à égalité 40-40 alors qu'il était au service.

Isner, la 14^e tête de série, présente une fiche de 0-3 en finale d'un tournoi de la série Masters 1000. Son adversaire dimanche sera la quatrième tête de série Alexander Zverev, qui a vaincu l'Espagnol Pablo Carreño Busta (n° 16) en deux manches de 7-6 (4), 6-2.

Âgé de 20 ans, Zverev a remporté deux titres de la série Masters 1000, en 2017.

La Presse canadienne

BAnQ

BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES
NATIONALES
DU QUÉBEC

BAnQ EST FIÈRE...

... d'annoncer l'inscription de deux de ses ensembles documentaires patrimoniaux remarquables au Registre de la Mémoire du monde du Canada de la Commission canadienne pour l'UNESCO.

La ville de Québec et ses environs en images (1860-1965) : les archives photographiques du fonds J. E. Livernois Ltée

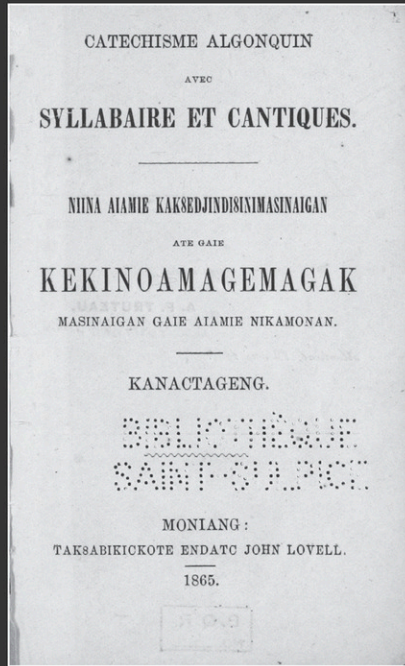
Quatre générations de Livernois ont photographié le Québec pendant 100 ans. En plus de se distinguer par sa valeur esthétique exceptionnelle, cet ensemble de près de 4000 photos conservé par BAnQ enrichit la mémoire collective québécoise.



Construction du pont de Québec, 1916. BAnQ Québec, fonds J. E. Livernois (P560, S2, P300390).

Témoins de cultures fondatrices : des livres anciens en langues autochtones (1556-1900)

BAnQ a fait une sélection de 146 livres anciens en langues autochtones ou contenant des lexiques de ces langues. Ces ouvrages nous renseignent sur les cultures et les langues autochtones, et sur les relations entre les Premières Nations et les communautés d'origine européenne installées en Amérique.



Jean André Cuoq, *Catéchisme algonquin avec syllabaire et cantiques* = *Niina aiamie kak8edjindjini8inima-sinaigan ate gaie kekinoamagemagak masinaigan gale aiamie nikamonan* : *Kanactageng*, Moniang [Montréal], Tak8abikickote Endatc John Lovell, 1865. Collections patrimoniales [507303 CON].

Rendez-vous à banq.qc.ca/memoire et à fr.ccunesco.ca

banq.qc.ca



Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec



ACTUALITÉS

TREMBLAY

SUITE DE LA PAGE 1

Le document

En après-midi vendredi, quelques heures après les révélations de *The Gazette*, Gérald Tremblay a fait parvenir à plusieurs médias, dont *Le Devoir*, le document qui, assure-t-il, est celui dont il parlait à ce moment-là. « Je ne veux pas que les gens commencent à spéculer sur la teneur de ce document du 9 août. Alors, j'ai décidé de le rendre public en toute transparence », a expliqué l'ancien maire lors d'un entretien téléphonique. S'il l'a remis à M^{me} Biron, c'est qu'il souhaitait qu'elle retranscrive sur un ordinateur le texte qu'il avait rédigé, explique-t-il.

Dans ce récit daté du 9 août 2015, Gérald Tremblay raconte la visite des policiers de l'UPAC à son chalet, où il se trouvait le 29 juillet à 7 h. Les policiers indiquent qu'une perquisition est en cours à sa résidence d'Outremont, mais que le mandat de perquisition pour le chalet ne sera obtenu qu'à 11 h.

« Nous avons subi, ma femme et moi, la présence d'enquêteurs nous répétant qu'ils n'avaient rien de personnel contre nous, mais qui nous surveillent et nous suivent pas à pas comme si nous étions des

criminels ayant l'intention de détruire des éléments de preuve », écrit Gérald Tremblay.

La commission Charbonneau

Les policiers recherchent notamment des informations sur les comptes en banque de l'ancien maire, un coffret de sécurité et des titres de propriété. « Je lui dis [à la policière] que tous les comptes de banque et les titres de propriété sont à Montréal et les agendas, facilement accessibles à la Ville de Montréal », poursuit l'ex-maire. « Je me suis demandé pourquoi [les policiers avaient mené] deux perquisitions aussi médiatisées alors qu'une seule rencontre aurait permis de leur donner tout ce qu'ils cherchaient et répondre à leurs questions au lieu de laisser planer des doutes sur plusieurs sujets et raisons de ces perquisitions. »

Lorsque la perquisition est terminée, les policiers l'informent qu'ils n'ont rien saisi, si ce n'est sa tablette Apple et quelques documents. « Pas mon cellulaire, rien dans la maison d'invités, rien dans la chapelle, rien dans le poulailler », dit-il.

L'ancien maire précise qu'il a toujours offert sa collaboration aux policiers et à la commission Charbonneau. « Ce que je trouve de plus troublant

et injuste, c'est que l'on me demande la confidentialité pour ne pas nuire aux enquêtes en cours et que, quand bon leur semble, on orchestre des fuites dans les médias, fuites qui contribuent à miner la crédibilité des personnes et causer des préjudices et dommages collatéraux irréversibles », souligne-t-il.

Il revient aussi sur les témoignages entendus à la commission Charbonneau. Mais selon lui, la Commission a choisi de ne pas divulguer certains éléments qui auraient pu mieux éclairer le public.

Les championnats FINA

L'ancien maire revient aussi longuement sur les championnats de la Fédération internationale de natation (FINA) en 2005. « Je suis le maire de Montréal, une ville olympique, et j'ai à cœur sa réussite, comme je l'avais pour le Grand Prix du Canada et l'Hôpital Shriners », indique-t-il. « Un échec n'était donc pas envisageable. Si la ville avait besoin de leadership et de vision, j'en avais ainsi qu'une volonté indéfectible de réussir. »

L'ex-élu avait pris l'engagement que la Ville assumerait tout déficit. Or, le comité organisateur éprouvait des difficultés financières. Gérald Tremblay raconte qu'il a cherché l'appui de commanditaires: « L'accueil a été des plus chaleureux et gé-

néreux. Tous ont compris l'importance de la FINA et ne m'ont jamais demandé quoi que ce soit en retour. Oser laisser planer le doute est un manque total de complaisance du milieu et des nombreux mécènes que nous avons à Montréal et au Québec. »

Il dit avoir aussi demandé à Frank Zampino, qui était alors son bras droit, s'il était possible de vendre des billets VIP à 1000 \$ chacun. « Des entreprises en construction, des firmes de comptables, d'ingénierie-conseil, etc., qui encourageaient régulièrement notre formation politique selon les dispositions de la loi, ont acheté des billets pour l'événement », souligne-t-il.

Gérald Tremblay estime « dommageable et sans fondement » le fait d'insinuer un lien entre ces commandites et une quelconque malversation: « Penser qu'on ait pu influencer une de mes décisions et obtenir un contrat suite à ces contributions est sans fondement et [c'est] très sincèrement regrettable que des personnes pensent ainsi. »

Il insiste sur les gestes qu'il a posés lorsqu'il était maire « pour que la lumière se fasse sur ces allusions de corruption et de collusion »: « J'ai congédié le plus de personnes possible lorsque j'ai eu des preuves et j'ai résilié le contrat des compteurs d'eau non pas

parce que j'ai eu des pressions mais parce que j'ai eu des preuves, des documents que si ces renseignements avaient été disponibles, il n'y aurait jamais eu le contrat des compteurs d'eau. »

Vendredi, Gérald Tremblay a été avaré de commentaires, se limitant à dire qu'il voulait au moins apporter un peu d'éclairage sur ces événements.

Les compteurs d'eau

Les policiers ont mené 38 perquisitions dans le cadre de l'enquête Fronde. Cette enquête ouverte en 2009 portait sur le contrat des compteurs d'eau de 356 millions octroyé par la Ville de Montréal au consortium Génieau.

L'enquête a cependant été élargie, et l'UPAC a procédé à l'arrestation de huit personnes en septembre 2017 relativement à un système allégué de partage de contrats à la Ville de Montréal entre 2001 et 2009. Parmi les individus arrêtés figurent Frank Zampino, ex-président du comité exécutif de la Ville, et Bernard Trépanier, ancien collecteur de fonds pour Union Montréal.

Gérald Tremblay avait quitté ses fonctions de maire de Montréal en novembre 2012 alors que les allégations visant son administration se multipliaient.

Le Devoir

PIANOS

SUITE DE LA PAGE 1

professeurs déléguée à Hambourg par la Faculté et qui, à l'origine, devait être inauguré mercredi cette semaine. Ce premier choix avait été qualifié de miracle par les professeurs: « Après 90 minutes, un professeur avait écrit "Bingo, on est tous d'accord!" », raconte Isabelle Panneton. Le miracle est arrivé fracassé à Montréal en novembre 2017.

Un mauvais sort

Rebelote le 22 mars avec le piano de remplacement. « Nous avons peu d'informations », nous dit Isabelle Panneton, « nous savons qu'il y a des dommages suffisamment importants pour que le piano ne soit pas livré ». « Il va falloir renvoyer à Hambourg trois professeurs et notre technicien pour en choisir encore un autre. » Les assurances de Steinway vont couvrir, car la Faculté est déchargée de toute responsabilité « tant que le piano n'est pas sur notre scène ».

« Maintenant, avant d'annoncer un événement inaugural, nous allons attendre de voir le piano sur scène. Il y en a pour quelques mois avant qu'on en reparle », se promet la doyenne. « Le mauvais sort sur ce piano va faire partie de la petite histoire de la Faculté », ajoute Isabelle Panneton, « mais c'est infiniment triste car ce sont des œuvres d'art, des bijoux ».

André Bolduc, représentant de Steinway au Québec et importateur de ces œuvres d'art, dont la valeur dépasse les 200 000 \$ et peut aller au-delà selon les modèles, n'en revient toujours pas et n'en dort plus, d'autant que, pour l'heure, c'est lui qui a avancé les fonds et attend le remboursement des assurances: « Je suis dans le domaine du piano depuis 40 ans. J'ai importé des centaines de pianos par avion depuis 35 ans. Il n'y a jamais eu un petit bris de rien. Et là, coup sur coup, deux, et pour le même client. »

Les instruments sont tombés de haut. L'emballage en témoigne, car il est muni d'indicateurs de chocs qui passent au rouge en cas de chute. Deux étaient rouges en novembre 2017. « Quand on a reçu le premier piano, on a vu que la boîte était tombée sur le côté. Le piano était irréparable. » Le 22 mars, la scène d'horreur s'est reproduite: « Je suis allé voir directement à l'aéroport, et là, horreur, le même problème, les mêmes indicateurs au rouge! »

André Bolduc n'en revient toujours pas. « L'Université envoie les meilleurs musiciens, Jean Saulnier, Dang Thai Son, Paul Stewart, je vais avec eux à Hambourg. Steinway se donne le trouble de mettre sept, huit, dix de ses plus beaux pianos en ligne pour qu'ils puissent choisir à trois celui qu'ils vont préférer. Ils prennent un après-midi, car c'est une décision importante, c'est leur bébé; ils en rêvent depuis dix ou douze ans. Et il se casse. On refait la même chose et il y a encore la même chose. J'ai cru mourir. C'est effrayant. J'espère qu'il va y avoir une enquête à un moment donné. »

Dévasté mais volontaire, André Bolduc a sa petite idée sur la source du problème et va prendre le taureau par les cornes pour le troisième, qu'il espère être aussi le dernier. « Le prochain, on va l'envoyer de Hambourg à l'usine Steinway de New York et on ira le chercher nous-mêmes, là-bas, en camion. » « J'ai parlé, mardi, à des concurrents. Ils ont eu les mêmes problèmes dernièrement. Les dépositaires ne veulent plus prendre les pianos à Montréal. Ils vont les chercher à Toronto. »

Le Devoir



Le 29 juillet, les policiers de l'UPAC ont effectué des perquisitions au domicile de Gérald Tremblay ainsi qu'à son chalet. Dans un document qu'il a rendu public vendredi, l'ex-maire raconte cette journée et commente les enquêtes alors en cours.



ANNIK MH DE CARUFEL ET JACQUES NADEAU LE DEVOIR

BASKETBALL

SUITE DE LA PAGE 1

uniforme rouge, blanc et bleu. Et avant de montrer aux élèves les spectaculaires dribbles qui font sa renommée, elle attire l'attention de son auditoire avec une question.

« Qui a déjà vu les Harlem Globetrotters? » lance-t-elle. « Et qui savait qu'il y a des filles dans les Harlem Globetrotters? » En guise de réponse, seulement une poignée de mains se lèvent.

La jeune femme de 26 ans, originaire du Kentucky, n'est que la 15^e joueuse de l'histoire des Harlem Globetrotters, qui ont vu le jour en 1926. A sa deuxième saison avec l'équipe, elle profite de visites comme celle-ci et de ses performances sur le terrain pour inspirer les jeunes, et particulièrement les jeunes filles qu'elle rencontre.

« J'essaie d'encourager les filles en leur disant qu'on peut faire tout ce que les garçons peuvent faire. Nous sommes capables d'y arriver si on investit les heures nécessaires et qu'on a la passion en nous. J'essaie d'être

un modèle positif pour les filles, mais aussi pour les femmes en général », explique celle qui a évolué dans des ligues professionnelles en République tchèque, en Espagne et au Mexique avant de mériter sa place au sein de la formation étoile.

« Si vous êtes passionnée à propos de quelque chose, allez-y, que ce soit de jouer au basketball, de devenir une docteure, une avocate, une présidente, peu importe! » lance-t-elle.

Place aux femmes

La longue histoire des Harlem Globetrotters ne peut être dissociée de certains changements sociaux qui ont marqué le XX^e siècle. D'abord créée pour montrer le talent des joueurs noirs à l'époque où les portes des ligues professionnelles leur étaient fermées, l'équipe a notamment servi de tremplin à Nathaniel « Sweetwater » Clifton, le tout premier joueur afro-américain ayant signé un contrat dans la National Basketball Association (NBA), en 1950.

Ce fut ensuite au tour des femmes d'obtenir graduellement leur place au sein de

l'équipe. En 1985, la capitaine de l'équipe olympique américaine de l'époque, Lynette Woodward, est devenue la première joueuse à revêtir l'uniforme tricolore, ouvrant la voie à celles qui l'ont suivie.

Aujourd'hui, 4 des 32 joueurs des Harlem Globetrotters, dont « Hoops », sont des femmes. La preuve qu'au basketball comme dans de nombreux sports professionnels, les athlètes féminines s'imposent graduellement, mais ne brillent pas encore autant que leurs coéquipiers masculins.

Moins de joueuses

Au Québec, le basketball n'a pas la popularité du hockey ou du soccer, mais Basketball Québec dénombre malgré tout 43 000 adeptes de tous les âges. Les plus récentes données datant de la saison 2015-2016 indiquent toutefois qu'à peine le tiers des joueurs sont des femmes, alors qu'il y a quatre ou cinq ans, la proportion d'hommes et de femmes était comparable, constate le directeur général de l'organisme, Daniel Grimard.

« L'offre de service est plus large pour les filles qui veulent faire de l'activité physique »,

dit-il pour expliquer le récent déclin.

Basketball Québec tente de changer les choses, affirme-t-il. L'organisme s'efforce d'améliorer l'encadrement des joueuses, de permettre à des équipes féminines de voir le jour là où des équipes masculines existent déjà et de créer d'autres équipes féminines dans les municipalités où le basketball n'a pas encore pris racine.

Secret bien gardé

Le basketball féminin québécois se développe tranquillement, mais « à petits pas », observe également Olga Hrycak, l'ancienne entraîneuse-chef des Citadins de l'UQAM, qui a été la première femme en Amérique du Nord à diriger une équipe masculine de basketball universitaire.

« Ça commence, mais c'est lent. Et disons qu'à Montréal, le basket féminin est très peu développé. Au niveau secondaire, il n'y a pas beaucoup d'entraîneuses et les jeunes filles ont tellement autre chose à faire, dit-elle. Le basket n'est pas vraiment connu chez les filles. C'est malheureux. »

« Il manque d'encadrement, il manque de modèles. Nos

joueuses qui ont eu du succès aux États-Unis ou à l'étranger, c'est le secret le mieux gardé à Montréal », ajoute-t-elle en évoquant par exemple la Montréalaise Lizanne Murphy, qui vient de prendre sa retraite de l'équipe nationale féminine. Elle aurait aussi pu mentionner Julie Brosseau, de Repentigny, qui vient de prendre part au « March Madness », la compétition ultime du basketball universitaire américain, avec les Black Bears de l'Université du Maine.

Briana Green, elle, n'est pas Québécoise, mais elle espère que sa présence devant les élèves de Westmount Park permettra aux jeunes filles présentes de croire en leurs moyens et de prendre la place qui leur revient.

Avant de laisser les élèves retourner en classe, la joueuse étoile des Harlem Globetrotters répond à quelques questions. Une jeune fille assise à l'avant lui demande candidement si son équipe a déjà gagné un match grâce à elle. « Je fais partie d'une équipe, lui répond Hoops en souriant. Mais j'y ai contribué. »

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
Renseignements et administration : 514 985-3333

Le Devoir sur ledevoir.com	
sur Facebook et sur Twitter	
La rédaction	
Au téléphone	514 985-3333
Par courriel	redaction@ledevoir.com
Par télécopieur	514 985-3360
Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)	
Au téléphone	514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais)	1 800 463-7559
Par courriel	abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur	514 985-5967

Publicité	
Au téléphone	514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais)	1 800 363-0305
Par courriel	publicite@ledevoir.com
Par télécopieur	514 985-3340
Avis publics et appels d'offres	
Au téléphone	514 985-3452
Par courriel	avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur	514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement	
Au téléphone	514 985-3322
Par télécopieur	514 985-3340
Par courriel	petitesannonce@ledevoir.com